

La Société canadienne de science économique, une cinquantenaire à la croisée des chemins : 1960-2010

Ruth Dupré

Volume 88, numéro 1, mars 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1014028ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1014028ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dupré, R. (2012). La Société canadienne de science économique, une cinquantenaire à la croisée des chemins : 1960-2010. *L'Actualité économique*, 88(1), 121–171. <https://doi.org/10.7202/1014028ar>

Résumé de l'article

En 2010, la Société canadienne de science économique (SCSE) célébrait son 50^e anniversaire. Première association d'économistes au Canada, elle fut créée en octobre 1960 dans le but de regrouper les économistes canadiens de langue française et de promouvoir l'avancement de la science économique.

Cet article retrace l'histoire de la SCSE au moyen de trois sources d'information : le contenu des programmes de tous ses congrès annuels de 1960 à 2009, les documents d'archives de l'association et une série d'entrevues auprès de huit de ses anciens présidents.

Cette histoire peut se décliner en trois phases : une affaire de famille dans les années soixante; une communauté scientifique conventionnelle à partir de la seconde moitié des années soixante-dix; puis, dans les années deux mille, une association qui semble se chercher une nouvelle identité face à l'internationalisation des départements québécois d'économie et face à la prolifération des regroupements spécialisés à l'intérieur de la science économique.

*La Société canadienne de science économique, une cinquantenaire à la croisée des chemins : 1960-2010**

Ruth Dupré
HEC Montréal
ruth.dupre@hec.ca

RÉSUMÉ – En 2010, la Société canadienne de science économique (SCSE) célébrait son 50^e anniversaire. Première association d'économistes au Canada, elle fut créée en octobre 1960 dans le but de regrouper les économistes canadiens de langue française et de promouvoir l'avancement de la science économique.

Cet article retrace l'histoire de la SCSE au moyen de trois sources d'information : le contenu des programmes de tous ses congrès annuels de 1960 à 2009, les documents d'archives de l'association et une série d'entrevues auprès de huit de ses anciens présidents.

Cette histoire peut se décliner en trois phases : une affaire de famille dans les années soixante; une communauté scientifique conventionnelle à partir de la seconde moitié des années soixante-dix; puis, dans les années deux mille, une association qui semble se chercher une nouvelle identité face à l'internationalisation des départements québécois d'économie et face à la prolifération des regroupements spécialisés à l'intérieur de la science économique.

ABSTRACT – In 2010, the *Société canadienne de science économique* (SCSE) celebrated its 50th anniversary. First association of economists in Canada, it was founded in October 1960 in order to group together French-speaking economists and to promote the advancement of economics as a discipline.

This article traces back the history of the SCSE using three information sources : the program contents of its annual conferences from 1960 to 2009, the archival documents of the organization, and a series of interviews with eight of its past presidents.

* Mes plus vifs remerciements à Jonathan Deslauriers et Laurent Da Silva pour leur méticuleux travail de moines à compiler les congrès annuels; aux huit présidents interviewés pour leur généreuse collaboration et leurs souvenirs; à Pierre Fortin pour ses commentaires judicieux; à Yvon Fauvel pour sa base de données; à la SCSE pour son aide financière; et à Jocelyne Brodeur pour sa précieuse assistance à la production.

Its history can be divided into three phases : a small « family affair » in the 1960s; a conventional scientific community from the second half of the 1970s; then, in the last decade or so, an association which seems to be in search of a new identity as it faces the double challenge of the internationalization of the Quebec economics departments and the proliferation of specialized groups within academic economics.

INTRODUCTION

En 2010, la Société canadienne de science économique (SCSE) célébrait son 50^e anniversaire. Première association scientifique canadienne d'économistes, elle fut créée en octobre 1960 par un petit groupe de professeurs de l'Université Laval, de l'Université de Montréal et de HEC dans le but de regrouper les économistes canadiens de langue française et de promouvoir l'avancement de la science économique.

Au congrès annuel de mai 2010, une table ronde réunissait quelque 20 anciens présidents et secrétaires-trésoriers de la SCSE pour faire le point sur le demi-siècle d'existence de l'organisation dans laquelle ils avaient été impliqués à divers moments de son histoire et discuter de son avenir.

FIGURE 1

LES ANCIENS PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES-TRÉSORIFIERS AU 50^E ANNIVERSAIRE



De gauche à droite, rangée du bas : Marcel Daneau (1971-72), Claude Masson (1975-76), André Lemelin (sec.-trés. 2007-10), Gérard Gaudet (1983-84), Gilles Desrochers (sec.-trés. 1975-76); Pierre Harvey (1964-65), Philippe Crabbé (1989-90);

rangées derrière : Marcel Boyer (1995-96), Bernard Bonin (1980-81), Georges Dionne (1997-98, sec.-trés. 2000-04), Robert Gagné (2003-04, sec.-trés. 1991-94), Michel Truchon (1986-87), Daniel Racette (sec.-trés. 1983-87), Louise Séguin-Dulude (1985-86), Bernard Fortin (1996-97), Pierre Lasserre ((1993-94), Claude Fluet (2009-10), Pierre Fortin (1988-89), Michel Normandin (2010-11), Steve Ambler (1998-99).

Pour l'occasion, j'avais demandé à Jonathan Deslauriers et à Laurent Da Silva, deux jeunes professionnels de recherche à HEC, d'effectuer la compilation de tous les programmes des congrès annuels de 1960 à 2009 : nombre et titre des communications; nom et affiliation des présentateurs et coauteurs; thématiques et titres des séances ainsi que nom de leurs présidents. La base de données brutes sera disponible sur le site web de la SCSE. Elle est récapitulée au tableau 1 et dans les graphiques 1 et 2 ci-dessous auxquels je me référerai tout au long de la narration.

Presque au même moment, André Lemelin, avant de terminer son mandat de secrétaire-trésorier, faisait numériser les « archives » de la SCSE : procès-verbaux des conseils d'administration et des assemblées générales annuelles et leurs documents connexes. Ils sont riches d'informations, mais nécessitent souvent des éclaircissements et des interprétations. Voilà pourquoi j'ai cru bon ajouter une dimension d'« histoire orale » en menant une série d'entrevues auprès d'anciens présidents de la SCSE.

Sur les 50 présidents, presque la moitié sont décédés ou introuvables. Parmi les autres, j'en ai sélectionné huit en tentant d'obtenir une représentativité temporelle et institutionnelle raisonnable. Des extraits – tous approuvés par les interviewés – de ces entretiens sont encadrés tout au long de l'article en tant que « Témoignages ».

À partir de ces riches sources d'information, l'une quantitative et les autres qualitatives, cet article retrace et raconte l'histoire de la SCSE, une association actuellement à la croisée des chemins¹. Une histoire qui, il me semble, peut se décliner en trois phases : d'une affaire de famille dans les années soixante jusqu'au début des années soixante-dix, elle s'est transformée en un regroupement scientifique peu distinguable des autres regroupements d'économistes à partir de la seconde moitié des années soixante-dix. Puis, dans la dernière décennie des années deux mille, elle semble se chercher une nouvelle identité face à l'internationalisation des départements québécois d'économie et face à la prolifération des regroupements spécialisés à l'intérieur de la science économique.

1. PHASE I. LES DÉBUTS DE LA S.C.S.E. : UNE AFFAIRE DE FAMILLE, 1960-1972

1960, année mythique s'il en est une dans l'histoire du Québec : les débuts de la Révolution tranquille, le *Maîtres chez nous* de Jean Lesage, la fin du duplessisme. C'est le 29 octobre de cette année-là que 27 économistes [liste en annexe A.1] se réunissent à la faculté de commerce de l'Université Laval à l'invitation de James Hodgson pour fonder l'Association canadienne des économistes, l'appellation d'origine de la SCSE. Parmi eux, quatre professeurs de l'Université Laval : James Hodgson, Charles Lemelin, Marcel Daneau et Jean-Marie Martin; quatre de l'Université de Montréal : Maurice Bouchard, André Raynauld, Livia et Otto Thür, deux de HEC : Pierre Harvey et Roland Parenteau, et un de l'Université d'Ottawa, le Père Florent Brault.

1. L'article se restreint à l'histoire de la SCSE. Je réfère le lecteur intéressé par l'évolution de la profession d'économistes au Québec et au Canada aux études de Pierre Fortin (1984), (1993), (2000) et de Gilles Paquet (1989), (2000), Neill-Paquet (1993).

TABLEAU 1

50 ANS DE CONGRÈS EN UN COUP D'ŒIL

		Nombre de séances	Nombre de séances simultanées	Nombre de communications	Grande conférence SCSE/ Angers	Conférences ADSEQ-SCSE	Président SCSE	Affiliation	Sec. trés. SCSE	Affiliation
1960	Québec ¹	4	1	7			James Hodgson	U. Laval	André Morin	Desjardins
1961	Ottawa	3	1	6			Roland Parenteau	HEC		
1962	Montréal	4	1	9			Yves Dubé	U. Laval		
1963	Québec	4	1	9			Yves Dubé	U. Laval		
1964	Ottawa	4	1	7			Pierre Harvey	HEC		
1965	Université de Montréal	4	1	13			Charles Lemelin	U. Laval		
1966	Université Laval, Québec	4	1	12			Charles Lemelin	U. Laval		
1967	Sherbrooke	3	1	6			André Raynauld	U. de Mtl		
1968	Québec	5	1	9			André Raynauld	U. de Mtl		

TABLEAU 1 (suite)

		Nombre de séances	Nombre de séances simultanées	Nombre de communications	Grande conférence SCSE/ Angers	Conférences ADSEQ-SCSE	Président SCSE	Affiliation	Sec. trés. SCSE	Affiliation
1969	ND	4	1	15			F.-Albert Angers	HEC		
1970	Québec	3	1	6			F.-Albert Angers	HEC		
1971	Sherbrooke	4	1	7			Marcel Daneau	U. Laval		
1972	Ottawa	4	1	11			Gilles Paquet	U. Carleton		
1973	Université de Montréal	13	2	20			?			
1974	Université Laval, Québec	ND	ND	17			Rodrigue Tremblay	U. de Mtl		
1975	Université Moncton	11	2	18			Claude Masson	U. Laval		
1976	Université de Sherbrooke	9	4 (jr 1); 1 (jr 2)	22	Samir Amin + W. Leontieff		Maurice Bouchard	U. de Mtl	Gilles Desrochers	U de Mtl

TABLEAU 1 (suite)

		Nombre de séances	Nombre de séances simultanées	Nombre de communications	Grande conférence SCSE/ Angers	Conférences ADSEQ-SCSE	Président SCSE	Affiliation	Sec. trés. SCSE	Affiliation
1977	UQTR, Trois-Rivières	5	en partie 2	16			Marcel Dagenais	U. de Mtl		
1978	année manquante						Roger Dehem	U. Laval		
1979	Université de Montréal	12	2	43			Gérald Marion	U. de Mtl	François Vaillancourt	U de Mtl
1980	Université Laval, Québec	20	entre 3 et 5	58			Bernard Bonin	ENAP		
1981	Université Sherbrooke	11	2 ou 3	45			Robert Lacroix	U. de Mtl		
1982	UQAM	18	3 ou 4	53			Gilles Beausoleil	OPDQ		
1983	UQTR	15	entre 2 et 4	33			Gérard Gaudet	U. Laval	Daniel Racette	HEC
1984	Université Laval, Québec	17	entre 3 et 5	50			Lise Salvas-Bronsard.	U. de Mtl		

TABLEAU 1 (suite)

		Nombre de séances	Nombre de séances simultanées	Nombre de communications	Grande conférence SCSE/ Angers	Conférences ADSEQ-SCSE	Président SCSE	Affiliation	Sec. trés. SCSE	Affiliation
1985	UQAC, Chicoutimi	13	3	38	Jean-Michel Grandmont		Louise Séguin-Dulude	HEC		
1986	Montréal	16	2	47	Guy Laroque		Michel Truchon	U. Laval		
1987	Université de Sherbrooke	12	2	35	Costas Azariadis		Claude Montmarquette	U. de Mtl	Michel Patry	HEC
1988	Manoir du Lac Delage	20	2 ou 3	57	John Helliwell		Pierre Fortin	UQAM		
1989	Auberge du Mont-Gabriel	19	2 ou 3	58	Olivier Blanchard/ Maurice Allais ²		Philippe Crabbé	U. d'Ottawa		
1990	Auberge Gray Rocks	16	2	46	Jean Tirole		John McCallum	U. McGill		
1991	Université Laval, Québec	17	2 ou 3	52	Claude Henry		Jean-Thomas Bernard	U. Laval	Robert Gagné	HEC

TABLEAU 1 (suite)

		Nombre de séances	Nombre de séances simultanées	Nombre de communications	Grande conférence SCSE/ Angers	Conférences ADSEQ-SCSE	Président SCSE	Affiliation	Sec. trés. SCSE	Affiliation
1992	Auberge Chéribourg, Orford	17	2 ou 3	53	Roger Guesnerie		Camille Bronsard	U. de Mtl		
1993	UQAM	22	2 ou 3	66	François Bourguignon		Pierre Lasserre	UQAM		
1994	Université d'Ottawa	21	2 ou 3	68	Marc Nerlove		Denyse Dagenais	HEC	Martin Coiteux	HEC
1995	Manoir du Lac Delage	21	3; certaines 1	56	Paul Romer		Marcel Boyer	U. de Mtl		
1996	Manoir St-Sauveur	18	2 ou 3	56	Pierre Pestiau		Bernard Fortin	U. Laval		
1997	HEC Montréal	31	5 ou 6	92	Jean-Jacques Laffont	Peter Howitt	Georges Dionne	HEC		
1998	Hôtel Radisson, Québec	26	3 ou 4	83	Jean-Pierre Danthine	Gilles Saint-Paul	Steve Ambler	UQAM	Denis Bélanger	HEC

TABLEAU 1 (suite)

		Nombre de séances	Nombre de séances simultanées	Nombre de communications	Grande conférence SCSE/ Angers	Conférences ADSEQ-SCSE	Président SCSE	Affiliation	Sec. trés. SCSE	Affiliation
1999	Palais des congrès de Hull	36	4 ou 5	105	Jean-François Richard	Dale Jorgenson	Jean-Marie Dufour	U. de Mtl	Georges Dionne	HEC
2000	Hôtel du Parc, Montréal	28	4	88	Élizabeth Sadoulet	Daniel Cohen	André Martens	U. de Mtl		
2001	Hôtel Hilton, Québec	29	4	79	Louis Eeckoudt	Étienne Wasmer	Marc Van Audenrode	U. Laval		
2002	Aylmer	24	4	68	Jean-Pascal Bénassy	Philippe Aghion	Louis Phaneuf	UQAM		
2003	Hôtel Delta, Montréal	26	4	83	Christian Gouriéroux	Ricardo Hausmann	Robert Gagné	HEC		
2004	Hôtel Loews, Québec	26	4 ou 5	77	Pierre-André Chiappori	Jean-Louis Cotis	John Galbraith	U. McGill	Ruth Dupré	HEC
2005	Manoir Richelieu, Charlevoix	32	4 ou 5	104	Marcel Fafchamps	André Plourde	Jean-Yves Duclos	U. Laval		

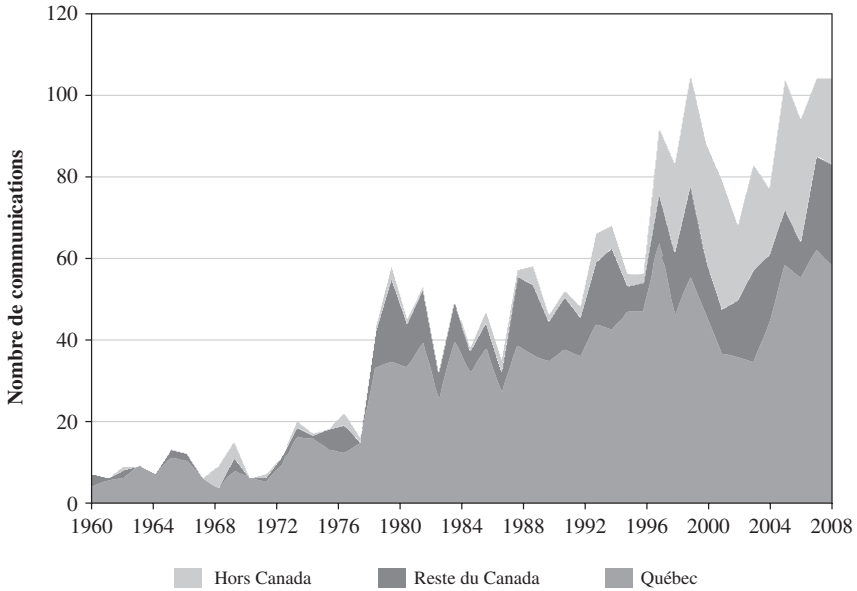
TABLEAU 1 (suite)

		Nombre de séances	Nombre de séances simultanées	Nombre de communications	Grande conférence SCSE/ Angers	Conférences ADSEQ-SCSE	Président SCSE	Affiliation	Sec. trés. SCSE	Affiliation
2006	Hôtel Bonaventure, Montréal	32	5	94	Gérard Roland		Nicolas Marceau	UQAM		
2007	Hôtel Loews, Québec	35	5	104	Thomas Lemieux	Scott Taylor	Guy Lacroix	U. Laval	André Lemelin	INRS
2008	Château Montebello	31	5	104	Jean-Marc Robin		Emmanuela Cardia	U. de Mtl		
2009	Hôtel Mont-Gabriel	23	4	83	Roland Bénabou		Claude Fluet	UQAM		
		772		2288						

NOTE : ¹: de 1960 à 1972, avait lieu à l'automne : en octobre ou novembre. Depuis 1973, a lieu au printemps en mai; ²en 1989, une autre grande conférence spéciale par Maurice Allais, Prix Nobel d'économie 1988. ND : non disponible.

GRAPHIQUE 1

COMMUNICATIONS : TOTAL ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE, 1960-2009



GRAPHIQUE 2

COMMUNICATIONS : RÉPARTITION INSTITUTIONNELLE, PAR DÉCENNIE

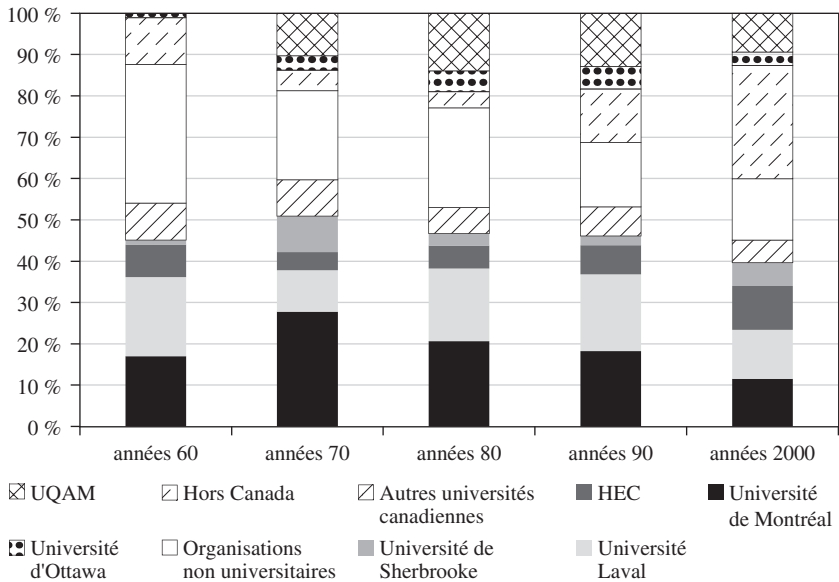


TABLEAU 2

LISTE DES ANCIENS PRÉSIDENTS INTERVIEWÉS ET ANNÉE DE LEUR PRÉSIDENCE

no 1	Pierre Harvey	HEC	1964-65
no 2	Marcel Daneau	U. Laval	1971-72
no 3	Bernard Bonin	ENAP	1980-81
no 4	Robert Lacroix	U. de Montréal	1981-82
no 5	Louise Séguin-Dulude	HEC	1985-86
no 6	Pierre Fortin	UQAM	1988-89
no 7	John Galbraith	U. McGill	2004-05
no 8	Jean-Yves Duclos	U. Laval	2005-06

Ils discutent longuement –comme me l’a raconté Pierre Harvey en encadré 1– de l’appellation. Tous s’entendaient sur le caractère francophone de l’organisation mais ont vivement débattu sur la façon de l’exprimer. Ainsi, la proposition initiale du nom « Association canadienne des économistes de langue française » est largement battue au vote². On enlève donc « de langue française »; le nom sera l’Association canadienne des économistes. De même l’énoncé initial de l’article 2 « a pour but de regrouper les économistes de langue française » est jugé trop restrictif. On écrira plutôt en phrase séparée à la fin de l’article : « le français est le moyen d’expression, au sein de l’Association. »

Dès le départ, l’association affiche on ne peut plus clairement sa totale neutralité, dans l’article 4 : « L’Association, n’ayant que des buts scientifiques, ne prend ni parti, ni position, pour ou contre une école de pensée, une théorie ou une politique économique, ni sur quelque sujet que ce soit. » Dans le contexte historique d’opposition idéologique assez vive entre deux ou trois écoles de pensée fortement ancrées – voir l’encadré 1 de Pierre Harvey ou encore les articles de Gilles Paquet (1989; 2000) – ce désir d’officialiser la neutralité s’explique bien. Toutefois, ceci n’est pas une spécificité québécoise. Ainsi, on retrouve exactement le même énoncé dans la constitution de l’*American Economic Association*, fondée trois quarts de siècle plus tôt en 1885 : « *the Association as such [takes] no partisan attitude, nor commit[s] its members to any position on practical economic questions*³ ». Il est d’ailleurs fort probable que les fondateurs de la SCSE s’en soient inspirés. Ce sera aussi le cas de la *Canadian Economics Association* à sa création en 1967 : « *The*

2. Au moment de la création de la SCSE, il existait une Association internationale des économistes de langue française (AIELF). C’était probablement la source d’inspiration de la première appellation proposée. L’AIELF semble être toujours active, même s’il est difficile de retracer ses activités : aucun site web, aucun historique. En 2007, elle tenait son 55^e congrès, qui semble avoir lieu à tous les deux ans puisque le 51^e eut lieu en 1999. Il y eut des économistes québécois impliqués dans l’AIELF comme François-Albert Angers et Marcel Daneau, puis Rodrigue Tremblay.

3. Peut-on lire dans l’historique de l’*American Economic Association* due récemment à Bernstein (2008 : 1009).

Association as such will not assume a partisan position upon any question of practical politics nor commit its members to any position thereon ». Cela semble donc plutôt une caractéristique de la discipline de l'économique.

À ses débuts, pour devenir membre, il faut être recommandé par deux membres et approuvé par le bureau de direction. C'est que la définition d'un économiste était assez vague : « toute personne intéressée à l'étude et à l'utilisation de la science économique » (article 5). Ainsi, jusqu'en 1971, le CA approuve en réunion une vingtaine de candidatures de nouveaux membres à chaque année. On peut lire – Pierre Harvey me le confirmait – que cette procédure avait pour but d'éviter le *charlatanisme*. En 1972, on modifie l'article 5 : il suffit maintenant d'en faire la demande et d'acquitter sa cotisation annuelle⁴.

ENCADRÉ 1

PIERRE HARVEY

PIERRE HARVEY, Président de la SCSE en 1964-65; un de ses membres fondateurs; Études à l'Université de Paris 1949-51; Professeur d'économie à HEC 1951-1987, Directeur de HEC Montréal 1982-1986. Entrevue à Montréal en janvier 2011.



Les années soixante sont bien loin mais avec son excellente mémoire et son vif intérêt pour la chose historique, Pierre Harvey avait conservé beaucoup de souvenirs. Ainsi, il se rappelle qu'une grande partie de la réunion de fondation de la SCSE en octobre 1960 a porté sur l'appellation : des heures de discussion, en particulier autour de l'adjectif « canadienne ». Tout le monde s'entendait sur le caractère francophone du regroupement d'économistes à créer; il restait à déterminer si l'on allait le qualifier de canadien, canadien-français, québécois...

Il faut se rappeler qu'à cette époque, l'Université Laval, par l'intermédiaire de certains des membres les plus en vue de son corps professoral, était perçue comme très clairement fédéraliste alors qu'à HEC, le nationalisme

4. Voir CA 1972/08/30. Dix ans plus tard en 1982, (CA 1982/01/29) l'article est révisé de nouveau : plus besoin d'en faire la demande, il suffit de payer sa cotisation.

ENCADRÉ 1 (suite)

canadien-français, comme l'on disait à l'époque, ralliait, avec une ferveur plus ou moins intense selon les individus, la majorité du corps professoral, des économistes en particulier. L'assemblée procéda à un vote sur la question du nom et les représentants de l'Université Laval l'emportèrent : le nom serait [Association canadienne des économistes], un peu sur le modèle de l'Institut canadien des affaires publiques de P.E. Trudeau. À cette opposition Laval-HEC, on doit ajouter les tensions qui opposaient l'Université de Montréal à HEC à propos de l'enseignement de l'économie. Plus qu'une querelle sur le caractère « scientifique » de l'enseignement dispensé dans les deux établissements, c'était le droit de HEC à un tel enseignement qui faisait problème : le département de sciences économiques considérait qu'avec son enseignement de science économique, HEC débordait son domaine de compétence et empiétait sur celui de la faculté de sciences sociales, nonobstant l'ancienneté de la présence de cette science dans le curriculum de HEC. Un conflit qui allait mettre du temps à s'éteindre.

Au moment de la création de la SCSE en 1960 et pour une bonne partie de cette décennie, il y avait très très peu d'économistes dans la fonction publique québécoise et pas d'économistes francophones à Ottawa. Des économistes dans les grandes entreprises et les banques, non plus. Pierre Harvey croit que l'origine du métier d'économiste au Québec vient de la Commission d'enquête sur les problèmes constitutionnels, la Commission Tremblay. Il se souvient encore que Duplessis avait dit : « des avocats, j'en connais en masse; des économistes, j'en connais rien qu'un. C'est François-Albert Angers, une maudite tête de cochon, j'en veux pas d'autre ».

Plusieurs lecteurs sont peut-être étonnés de lire que la SCSE fut la première association d'économistes au Canada. Ils auraient pu croire que la première était la *Canadian Economics Association*/Association canadienne d'économique (ci-dessous CEA/ACE), en se fiant par exemple au fait que sa revue, le *Canadian Journal of Economics* date de 1935 sous son ancienne identité le *Canadian Journal of Economics and Political Science*. Le fait est que la CEA faisait partie de la CPSA (*Canadian Political Science Association*) créée en 1913 et ne s'en est séparée pour créer une association d'économistes qu'en 1967, donc sept ans après la création de la SCSE⁵.

Les fondateurs de la CEA ont approché l'Association canadienne des économistes (ACE) pour lui proposer de devenir son aile francophone. La CEA se proclame dès le départ une organisation bilingue, tout à fait dans l'esprit du temps des années

5. Ces informations sont tirées de la notice descriptive du fonds d'archives de la Thomas Fisher Rare Book, University of Toronto Library. On y ajoute que la création de la CEA en 1967 est le résultat de la décision des économistes, politologues et sociologues de créer des sociétés savantes distinctes pour représenter leurs intérêts.

Trudeau et de la Commission royale Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme. André Raynauld est fortement impliqué dans les deux organisations et semble servir de « pont » entre elles. Après en avoir débattu, le bureau de direction de l'ACE refuse l'offre : « nous ne sommes pas une association canadienne-française mais nationale de langue française », peut-on lire dans le procès-verbal du CA⁶. À l'assemblée générale de 1966, certains expriment la crainte qu'en fusionnant avec la CEA/ACE, le français disparaisse, qu'il se produise un genre de « suicide linguistique ».

Deux ans plus tard en 1968, l'ACE change de nom pour SCSE, ce qui n'est pas anodin, remplaçant [Association] par [Société] et [des économistes] par [de science économique]. Le premier changement avait pour but d'éviter la confusion avec la CEA/ACE en français; le second pour s'affirmer davantage comme une science. Ce qui ne peut être exprimé plus clairement que par le regretté André Raynauld, un des plus ardents défenseurs de ce virage : « Cette orientation se trouve tout entière dans le qualificatif 'scientifique'. L'économiste que nous désirons idéalement former est un homme de science qui dispose de techniques et d'un langage universels, qui explique les phénomènes économiques du lieu ou du monde à la lumière et avec les instruments d'une science qui ignore les frontières et qui, par conséquent, s'attache d'abord et avant tout à l'essentiel⁷. » Au CA du 22 juin 1967, on jongle avec les appellations : Association économique du Canada, Société économique du Canada, Société canadienne d'économique. C'est cette dernière qui est retenue pour être soumise à l'assemblée générale de 4 novembre 1967 où elle sera amendée pour Société canadienne de science économique.

À partir des années soixante-dix, cette question de l'existence de deux associations canadiennes de science économique – l'une bilingue, l'autre francophone – est résolue. Chacune suivra un chemin parallèle, avec assez peu d'échanges et d'activités conjointes formelles, comme le racontent Bernard Bonin et Pierre Fortin en encadrés #3 et #6⁸. La majorité des universitaires québécois participaient aux deux congrès

6. À la même réunion du CA du 5 décembre 1966, tout en rejetant la fusion, on se dit prêt à envisager une adhésion conjointe des membres, un échange de directeurs (un directeur de l'une siégeant au CA de l'autre), et de proposer des candidats pour le poste de coéditeur francophone de la revue *CJE/RCE*. Ces propositions furent reprises à l'assemblée générale du 6 avril 1967. La formule de deux coéditeurs, un anglophone et un francophone, ne durera que six ans entre 1968 et 1974. Les coéditeurs francophones furent André Raynauld (1968-70), Robert Lévesque (1971-72) et Bernard Bonin (1972-74).

7. Je n'ai malheureusement pas pu faire d'entrevue avec André Raynauld, un des acteurs clés de cette phase I. Le lecteur intéressé peut lire son témoignage fort éloquent dans le recueil de 1984 sur les sciences sociales au Québec, repris dans l'édition électronique de *Classiques UQAC.ca* produit par Jean-Marie Tremblay. La citation ci-dessus est tirée de son rapport de 1961 sur l'orientation de l'enseignement économique à l'Université de Montréal qu'il cite dans ce texte. On peut lire dans le procès-verbal du CA du 20 mars 1967 que le projet de changement d'appellation est né de la suggestion d'André Raynauld pour faire disparaître le mot « économiste » qui fait penser à une association professionnelle et afin de bien se différencier de l'ACE.

8. Dans les années quatre-vingt, il y aura d'autres tentatives de rapprochements, cette fois pour des sessions et activités conjointes. Ces séances conjointes se soldent par un échec à cause de la très faible assistance des anglophones.

annuels, ceux de la SCSE comme membres de la communauté québécoise et ceux de la CEA pour communiquer avec le reste du Canada. Une double appartenance à bien des égards à l'image de la société québécoise.

La grande majorité des associations scientifiques ont ou désirent avoir leur propre revue. L'ACE/CEA a eu immédiatement la sienne, le *CJE/RCE* (*Canadian Journal of Economics/Revue canadienne d'économie*), fruit de la scission de la *CJEPS* (*Canadian Journal of Economics and Political Science*) entre économie et science politique. La SCSE ne faisait pas exception. En 1971 après de longues tractations, la SCSE se dote d'une revue, *L'Actualité économique* qui, loin d'être nouvelle, existait depuis 1925 à HEC⁹. Le besoin de la SCSE d'avoir sa revue scientifique coïncide avec le désir de la direction de HEC de s'en débarrasser. Pierre Harvey m'a raconté que le directeur de l'époque trouvait que l'économique occupait trop de place et devait en céder au management selon le modèle des grands *business schools* américains. Si l'on ajoute que la revue coûtait cher et était déficitaire, HEC était contente de trouver preneur même si elle en conservera la responsabilité logistique jusqu'à aujourd'hui.

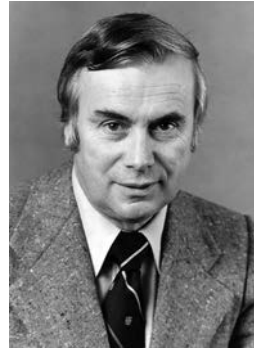
Pour l'IEA (Institut d'économie appliquée de HEC) qui tenait énormément à la revue, la seule façon de la sauver dans cette conjoncture, se souvient monsieur Harvey, était de la faire « adopter » par la SCSE. Dès le départ, cela ne va pas de soi. Ainsi, on voit à la lecture des procès-verbaux qu'il est très ardu de trouver un directeur pour la Revue. On en sollicite un certain nombre, qui refusent. On demande alors à Roland Jouandet-Bernadat de prolonger son mandat à quelques reprises, ce qu'il fera jusqu'en 1977. Marcel Daneau – signataire du protocole d'entente entre la SCSE et HEC en 1972 – m'a confié en entrevue qu'il y avait là peut-être un problème d'incitatif. Comme la direction scientifique de la Revue n'était pas rattachée à une institution, celui qui en prenait la direction ne recevait pas de compensation sous forme monétaire ou autre. Ce problème s'est réglé avec le temps. Mais le problème plus important de la capacité d'attirer un grand nombre de soumissions de qualité en français restera une constante tout au long des 40 années suivantes.

9. Je réfère le lecteur intéressé à l'histoire de *L'Actualité économique* à l'article de Dupré, Gagnon, Lanoie (2000) à l'occasion de son 75^e anniversaire.

ENCADRÉ 2

MARCEL DANEAU

MARCEL DANEAU, Président de la SCSE en 1971-72, un de ses membres fondateurs; Études en Pêcheries Université Laval 1954 et en Économie Université du Massachussetts 1959; Professeur d'économie à l'Université Laval 1959-1995; Vice-recteur exécutif Université Laval 1972-1977; Sous-ministre associé ministère de l'Industrie et du Commerce 1977-1980. Entrevue à Québec le 20 juin 2011



Selon les souvenirs de Marcel Daneau, le promoteur du projet de former une association d'économistes en 1960 était James Hodgson qui – en dépit de ses prénom et nom – était un francophone. M. Hodgson aurait aimé créer une revue d'économique comme l'avaient fait ses collègues de l'Université Laval en relations industrielles avec la revue Relations industrielles ou ceux de sociologie avec Recherches sociographiques. Pour ce faire, il avait besoin d'une société savante d'économique. Il a approché les professeurs d'économie de HEC et de l'Université de Montréal parce qu'il y avait très peu d'économistes (universitaires, professionnels, étudiants) au Québec à ce moment-là.

La société savante fut créée mais pas la revue. De fait, ce n'est que 10 ans plus tard que la SCSE aura sa revue. Ce sera L'Actualité économique (créée en 1925 par HEC). Marcel Daneau, président de la SCSE à ce moment-là, est celui qui a signé le protocole d'entente avec HEC : la SCSE prenait la responsabilité scientifique de la revue et HEC en gardait la responsabilité logistique. M. Daneau se souvient que les débuts furent difficiles : parce que la revue était trop identifiée à l'école de pensée et aux professeurs de HEC, elle subissait un certain rejet par plusieurs collègues universitaires.

Dès le départ, le caractère francophone de l'association voulait englober plus que le Québec : l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick – en plein développement dans les années soixante-, l'Ontario – en particulier Ottawa – et le Manitoba ne devaient pas en être exclus, d'où l'appellation « canadienne ».

Dès le départ aussi, l'association fut conçue comme un organisme de pensée et non d'action. Avec la croissance importante du nombre des économistes dans l'industrie et au gouvernement dans les années soixante-dix, ceci entraînera un clivage entre universitaires et professionnels et la création de l'ASDEQ pour ces derniers.

À cette époque comme aujourd'hui, la principale activité de la SCSE était l'organisation d'un congrès annuel. Dans la première décennie, de fait jusqu'en 1973, il avait le format du tout premier reproduit ci-dessous :

FIGURE 2

LE PROGRAMME ORIGINAL DU 1^{ER} CONGRÈS OCTOBRE 1960

Québec, 1960
<p>ASSOCIATION CANADIENNE - FRANÇAISE</p> <p>POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES</p> <p>-----</p> <p><u>VINGT-HUITIÈME CONGRÈS - Section des Sciences économiques</u></p> <p><u>JEUDI - 27 OCTOBRE</u></p> <p><u>Première Séance - 2 h 30 de l'après-midi</u></p> <p><u>Président</u> : Jean-Marie MARTIN (Université Laval, Québec)</p> <p>2 h 30 <u>Communication</u> : André RAYNAULD (Université de Montréal) et Jacques DESCHENES (Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec) : Tableau des relations inter-industries pour le Québec, 1949.</p> <p><u>Commentaires</u> : Charles LEMELIN (Université Laval, Québec)</p> <p>4 h 30 <u>Communication</u> : André MARIER (Société Centrale d'Hypothèque et de Logement, Ottawa) et Claude LANGLOIS (Société Centrale d'Hypothèque et de Logements, Montréal) : Le mécanisme de croissance du marché de l'habitation dans une zone métropolitaine et les logements vacants.</p> <p><u>Commentaires</u> : Roland PARENTEAU (Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Montréal).</p> <p><u>VENDREDI - 28 OCTOBRE</u></p> <p>Symposium de l'A. C. F. A. S. sur l'Aménagement du territoire</p>

FIGURE 2 (suite)

<u>SAMEDI - 29 OCTOBRE</u>	
<u>Deuxième séance - 9 h de l'avant-midi</u>	
<u>Président</u> : André RAYHAULD (Université de Montréal)	
9 h 00	<u>Communication</u> : Joseph CHUNG (Mini tère des affaires économiques, Toronto) : Problèmes de méthodologie en économique.
9 h 30	<u>Communication</u> : Maurice BOUCHARD (Université de Montréal) : De la concurrence.
<u>Commentaires</u> :	
11 h 00	<u>Communication</u> : Florent BRAULT, o.m.i., (Université d'Ottawa) : Le financement des Ecoles séparées au Canada
<u>Commentaires</u> : Armand LEROUX (Université de Sherbrooke)	
<u>Troisième séance - 2 h 00 de l'après-midi</u>	
<u>Président</u> : Florent BRAULT, o.m.i., (Université d'Ottawa)	
2 h 00	<u>Communication</u> : Charles LECHELIN (Université Laval, Québec) : Commentaires sur l'enseignement de la théorie des prix.
<u>Commentaires</u> : Marc THIBAUT (Université Laval, Québec)	
2 h 30	<u>Communication</u> : Jacques ST-LAURENT (Université Laval, Québec) : Possibilité d'une industrie sidérurgique intégrée au Québec.
<u>Commentaires</u> : Emilien LANDRY (Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec)	
<u>Quatrième séance - 3 h 30 de l'après-midi</u>	
<u>Président</u> : James HODGSON (Université Laval, Québec)	
<u>Assemblée générale des Economistes</u>	
-o-o-o-o-o-	

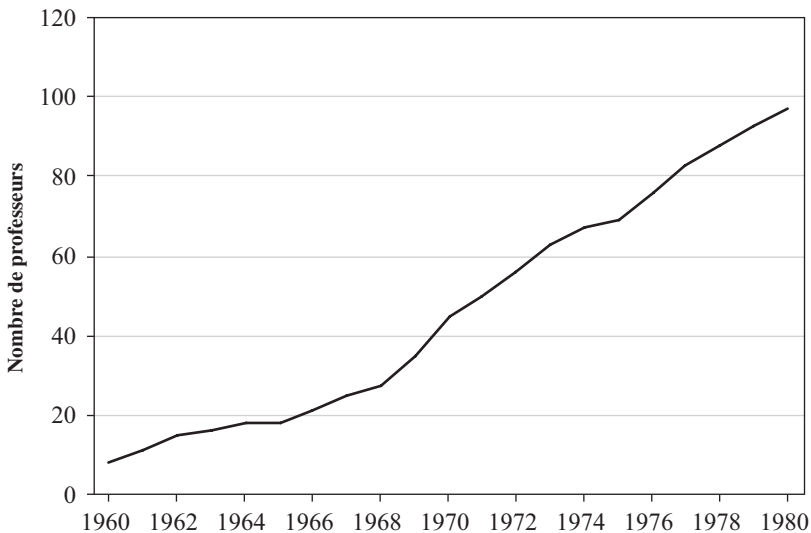
Dès le départ, les congrès de la SCSE ont lieu dans le cadre du congrès annuel de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences); ce sera le cas pour un quart de siècle, jusqu'en 1985. Comme le montre le tableau 1, ce sont des congrès de petite taille : une dizaine ou moins de communications, sauf en 1969 où il y en a 15. Un congrès se tenant en une journée ou une journée et demie, sans séances simultanées et typiquement sollicitées : les membres du bureau de direction (CA) dans les années soixante se divisaient le territoire en trois : Montréal, Québec, Ottawa et sollicitaient des économistes de leur choix pour présenter une communication, souvent sous une thématique : la conjoncture (1961), l'état fédératif (1963), l'économie urbaine (1968), la firme plurinationale

(1969) par exemple. Comme me racontait Bernard Bonin en entrevue, le congrès aurait pu presque tenir dans un bureau de prof ou les locaux du CRDE (Centre de recherche en développement économique de l'Université de Montréal).

C'est que dans cette première décennie de l'existence de la SCSE, la profession d'économiste est fort peu développée au Québec. En 1960, il y a moins de deux douzaines d'économistes universitaires au Québec, pour la plupart ayant étudié en Europe (Paquet, 1989 : 331); une poignée d'étudiants, quelques économistes dans la fonction publique fédérale et encore moins au gouvernement du Québec. À la fin de la décennie, comme le montre le portrait du membership de la SCSE en 1969, retrouvé dans les archives, en Annexe A2 et le graphique 3 ci-dessous, le nombre de professeurs a doublé pour atteindre une cinquantaine; celui des fonctionnaires du gouvernement québécois – reflétant les changements institutionnels de la Révolution tranquille – a aussi considérablement augmenté.

GRAPHIQUE 3

NOMBRE DE PROFESSEURS D'ÉCONOMIE EN FONCTION AU QUÉBEC,
UNIVERSITÉS FRANCOPHONES, 1960-80
[échantillon de Bonin, 1981]



Dans le graphique 2 sur la répartition institutionnelle, on constate que dans les années soixante, le tiers des communications proviennent du milieu non universitaire, une proportion qui ne sera plus jamais atteinte par la suite¹⁰. À l'intérieur des

10. Cette proportion tombe à autour de 20 % dans les années soixante-dix et quatre-vingt, puis à environ 13 % dans les deux dernières décennies. Les économistes de la Banque du Canada en représentent presque le tiers.

deux autres tiers, appartenant au monde universitaire, ce sont les départements de l'Université de Montréal et de l'Université Laval avec respectivement 19 et 17 % qui représentent les groupes les plus importants. HEC vient ensuite avec 8 %. Quelque 10 % seulement proviennent de l'étranger et 10 % du reste du Canada.

Cette petite communauté scientifique d'économistes était quand même divisée en trois écoles : la plus ancienne, celle de HEC a « une tradition économique plutôt inductive, empiriste, clairement interventionniste et nationaliste. » Juste à côté, au département de sciences économiques de l'Université de Montréal créé en 1958, on trouve « une tradition plus déductive, moins près du milieu, moins interventionniste et plus théorisante qui explicitement dit chercher à faire le lien avec une pensée économique universelle. » Enfin, à l'Université Laval de Québec, un troisième courant se veut « plus institutionnaliste [avec] une tradition réformatrice et radicale », celle de la faculté des sciences sociales du père Georges-Henri Lévesque¹¹.

Si l'on veut résumer cette première phase par une image : des années soixante au début des années soixante-dix, la SCSE ressemble à une affaire de famille. Comme dans bien des familles, on se connaissait très bien, on se chicanait parfois et on se fréquentait au moins une fois par année au congrès de la SCSE.

2. PHASE II. LA SCSE : UNE COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE CONVENTIONNELLE, 1973-1996

On peut parler sans exagérer d'explosion des effectifs de professeurs d'université en économie dans les années soixante-dix, la deuxième décennie d'existence de la SCSE. Cette explosion a, bien sûr, été en partie l'effet de la création en 1968 de l'Université du Québec, et en particulier de sa composante montréalaise, l'UQAM, mais tous les autres départements d'économie connaissent alors une forte croissance de leur corps professoral. Le graphique 3 tirée de Bonin (1981) est éloquent : à la fin de la période qu'il a examinée en 1980, il y avait 97 professeurs en fonction dans les universités francophones comparativement à 35 en 1969 et 45 en 1970. À titre de comparaison, il y en a à l'heure actuelle selon mes calculs à peu près 120. C'est donc que, comme Fortin (2000 : 71-72) l'écrivait, la profession d'économiste au Québec avait atteint sa maturité à partir des années quatre-vingt¹².

11. Je me suis contentée ici de reprendre mot à mot la description de Paquet (1989 : 338), ne pouvant pas mieux décrire ces trois écoles.

12. Ces données de Bonin (1981) concernent les professeurs d'universités francophones du Québec qui lui ont fait parvenir leur cv à sa demande. Je n'ai eu ni le temps ni les ressources pour effectuer une recherche systématique de l'évolution historique de ces effectifs, mais cet échantillon est vraisemblablement proche de 100 %. Le chiffre de 120 professeurs réguliers (titulaires, agrégés, adjoints) pour décembre 2011 est obtenu à partir d'une compilation des sites web des départements francophones : 31 à l'UQAM + 26 à l'Université Laval + 25 à l'IEA de HEC + 21 à l'Université de Montréal + 11 à l'Université de Sherbrooke, auxquels on peut ajouter quelques professeurs dans les universités en régions du réseau de l'UQ.

ENCADRÉ 3

BERNARD BONIN

BERNARD BONIN, Président de la SCSE en 1980-81; Licence HEC 1958 et Doctorat en sciences économiques Paris 1966; Professeur à HEC 1960-1974; Sous-ministre adjoint Immigration puis Affaires intergouvernementales, Gouvernement du Québec 1974-1979; Professeur à l'École Nationale d'Administration publique 1979-1988; Sous-gouverneur 1988-1994 et premier sous-gouverneur 1994-1999, Banque du Canada. Entrevue à Ottawa le 28 janvier 2011



Quelque vingt ans après la création de la SCSE, Bernard Bonin profitait de son discours présidentiel de 1981 pour faire le point. Ce discours intitulé « Une mesure de notre taille » fut publié dans L'Actualité économique. Dans cet article, Bonin (1981 : 278) commençait par rappeler qu'un de ses prédécesseurs « avait, face à notre apathie apparente à l'égard de nos assises annuelles, jugé bon de s'interroger sur l'intérêt de garder notre association en vie. » Intriguée par ce passage, je lui ai demandé lors de notre entretien ce qui s'était passé. Il croit se souvenir qu'il s'agissait de Marcel Dagenais qui avait eu une assistance d'une douzaine de personnes à son allocution présidentielle trois ans auparavant. Cela a donné à Bonin l'idée d'aller prendre le pouls de la SCSE pour son allocution de président au lieu de traiter de sa recherche comme le faisaient habituellement les autres présidents. Il a demandé et obtenu les curriculum vitae de 97 professeurs d'économie des universités francophones du Québec, ce qui représentait la quasi-totalité à cette époque. On retrouve dans l'article une compilation des publications (pondérées par type) couvrant la période de 1960 à 1979. Bernard Bonin en concluait que les économistes francophones du Québec avaient montré une vigueur intellectuelle certaine. Ils ne la devaient pas, bien sûr, à la SCSE, mais comme la SCSE pouvait s'en alimenter, elle n'avait rien perdu de sa raison d'être.

Bernard Bonin ayant été impliqué dans la Canadian Economics Association/ Association canadienne d'économie, en particulier comme coéditeur francophone de sa revue, le Canadian Journal of Economics au début des années soixante-dix, je l'ai interrogé sur les relations entre la SCSE et la CEA/ACE. Il n'y a jamais eu de relation très formelle entre les deux associations, même s'il y avait des relations entre les individus. C'était un bilinguisme à sens unique que celui de la CEA/ACE. À l'exception de Gilles Paquet, longtemps

ENCADRÉ 3 (suite)

*secrétaire-trésorier (de 1966 à 1981) et de quelques présidents francophones qui typiquement avaient présidé la SCSE avant*¹³. *Quand, dans les années quatre-vingt, il y eut des tentatives de tenir des séances conjointes, ce fut très peu productif. Il y avait trop peu de participants aux séances en français puisqu'à quelques exceptions près – comme Harry Eastman, par exemple – presque personne au Canada anglais ne maîtrisait suffisamment la langue pour pouvoir suivre les présentations et discussions.*

Comme les autres acteurs de cette époque, Bernard Bonin a été témoin de la forte rivalité et des tensions entre l'Université Laval et HEC, d'une part (opposition d'ordre idéologique) et entre l'Université de Montréal et HEC, d'autre part (opposition d'ordre méthodologique). Cela se traduisait de toutes sortes de façons : tentative d'absorber l'Institut d'économie appliquée de HEC par le département de sciences économiques dans le but d'avoir un seul département d'économie à l'Université de Montréal; une certaine désaffection de l'Université de Montréal à l'endroit de la SCSE à partir des années quatre-vingt, peut-être à cause du sentiment que l'association était trop locale et ne jouait pas dans les « grandes ligue »; une certaine résistance à la revue L'Actualité économique, trop identifiée à l'école de pensée des HEC. Bernard Bonin se souvient bien que L'Actualité économique était toute une aventure avant son passage à la SCSE (1971) et après. Il y avait toujours un problème assez aigu de volume de textes soumis, de retard de publication pour conserver un niveau adéquat de qualité.

Cette forte croissance est aussi remarquée par Pierre Fortin dans le numéro spécial du 25^e anniversaire de la CEA (1993 : 58-59) qui souligne que la proportion des économistes francophones aux congrès de la CEA grimpe de 5 à 15 % entre 1967-74 et 1989-92. Il ajoute que c'est particulièrement le cas des quatre gros départements francophones : 11 à 40 pour l'Université de Montréal, 5 à 34 pour l'Université Laval, 0 à 20 pour l'UQAM et 1 à 11 pour HEC.

Reflète de cette explosion de la profession, les congrès de la SCSE changent à la fois en termes de taille et de format. Comme le montre le tableau 1, le nombre de communications, jusque-là inférieur à 20, se situe entre 40 et 60 de 1979 à 1996. Cette hausse impressionnante et la spécialisation plus prononcée à l'intérieur de la discipline autour des pôles de microéconomie, macroéconomie, économétrie, ressources naturelles, travail, etc., entraînent les séances simultanées. Cela commence en 1975 avec la tenue de deux séances en parallèle. À compter de 1979, le

13. Bernard Bonin se souvenait d'André Raynauld (1983) et de Pierre Fortin (1995). Il y en a eu cinq autres : Roger Dehem (1973), Marcel Boyer (1990) et, plus récemment, Jean-Marie Dufour (2002), Gérard Gaudet (2006) et Georges Dionne (2011). Tous ont en effet aussi présidé la SCSE, en général avant la CEA à l'exception de Dehem et Boyer.

congrès ressemble tout à fait au modèle actuel : un grand nombre de séances simultanées (3, 4 ou même 5), chacune regroupant des communications dans une sous-discipline. Les plus populaires ont plusieurs séances, typiquement numérotées : I, II, III. Depuis 1985, on invite chaque année un conférencier prestigieux – capable de s'exprimer en français – dans le cadre de la grande conférence de la SCSE, qui portera le nom de François-Albert Angers à partir de 1991¹⁴. Depuis 1980, il y a eu très peu de changements dans ce format, sauf peut-être le type d'endroit où se tient le congrès annuel : villégiature; hôtel de grande ville; université (de moins en moins, le dernier fut à HEC en 1997).

La SCSE, miroir de l'univers des économistes universitaires québécois, s'est affranchie à ce moment-là de sa spécificité culturelle et historique. À partir des années soixante-dix, c'en est fini des « batailles » idéologiques et méthodologiques entre les trois écoles de pensée évoquées plus haut. À la SCSE comme partout ailleurs en Occident, la recherche théorique et la formalisation mathématique deviennent les approches dominantes en économique. Cela n'a pas eu l'heur de plaire à tous. En 1975, un véritable coup de canon secouait le petit univers des économistes québécois avec la création de l'Association des économistes québécois, l'ASDEQ. Elle déclarait d'entrée de jeu que son but était de mieux répondre aux besoins des économistes professionnels œuvrant dans la fonction publique ou dans les entreprises qui ne se retrouvaient plus dans la SCSE depuis son virage vers une science économique plus théorique. L'épisode n'a pas été sans remous. Il y a dans les documents d'archives de la SCSE des lettres adressées au président de la SCSE dans un langage assez fort, qui annonçait des relations tumultueuses.

Quelques économistes universitaires ont été impliqués dans les deux organisations. Et pendant presque une décennie (de 1997 à 2007 à l'exception de 2005 et 2006), leurs congrès annuels ont eu lieu dans le même hôtel, avec une portion conjointe d'une demi-journée ou plus, un conférencier commun, et une logistique partagée. Mais les rapports ont à l'occasion été tendus et les différends importants¹⁵. Depuis 2008, chacune a repris son chemin séparé. J'ai posé la question aux anciens présidents en entrevue : tous s'accordaient pour dire que les deux associations avaient une identité et une raison d'être nettement distinctes et que l'ASDEQ remplissait avec grand succès son rôle (voir, par exemple, Lacroix, Fortin, Duclos). Tous aussi m'ont dit que le ton et l'état des relations entre les deux semblaient dépendre beaucoup des personnes en poste.

14. À la grande joie du professeur Angers. J'ai retrouvé une lettre de remerciement très éloquente et émouvante de sa plume adressée à Michel Patry, alors secrétaire-trésorier de la SCSE.

15. Comme l'écrit Paquet (2000 : 61), « il faut avoir entendu les débats des officiels de l'ASDEQ et de la SCSE sur ce qui constitue un conférencier d'honneur acceptable pour les deux groupes... pour apprécier la grande distance qui les sépare... »

ENCADRÉ 4

ROBERT LACROIX

ROBERT LACROIX, Président de la SCSE 1981-82; Ph.D. Louvain 1971; Professeur 1970-2005 et Recteur 1998-2005 Université de Montréal. Entrevue à Montréal le 21 juin 2011.



D'entrée de jeu, je lui ai posé la question de la « désaffection » des professeurs d'économie de l'Université de Montréal à l'endroit de la SCSE après leur forte présence et participation dans les années soixante-dix (voir le graphique 2 sur la répartition institutionnelle des communications par décennie). Pour Robert Lacroix, l'explication est simple : « Dès les débuts, dans les années soixante et soixante-dix, ce département avait une visée internationale (les Thür, Dehem, Matuszewski, Raynauld, Martin, auxquels s'ajoutèrent les Montmarquette, Dudley, Boyer, Salvas-Bronsard, Martens et autres) et la majorité de ses professeurs ne voulaient pas se limiter à une arène québécoise comme la SCSE : ils participaient aux congrès américains (AEA), canadiens (CEA), européens. Avec le temps, cette volonté de rayonnement international s'est accentuée. Les Dufour, Dionne, Lemieux, Perron, Hollander et autres ont voulu, eux aussi, jouer fortement sur un marché extérieur au Québec. Être exportable et même perdre à l'occasion quelques-uns de ses meilleurs joueurs à une institution étrangère a toujours été considéré comme un signe d'excellence pour le département de sciences économiques de l'Université de Montréal et donc une très bonne nouvelle pour la société québécoise ».

En tant que président de la SCSE au début des années quatre-vingt, quelques années après la création de l'ASDEQ, j'ai demandé à Robert Lacroix de me parler des relations entre la SCSE et l'ASDEQ à ses débuts. Ses souvenirs sont que, non seulement l'ASDEQ se voulait une association d'économistes professionnels vis-à-vis la SCSE, association de chercheurs universitaires, mais qu'elle était aussi très nationaliste québécoise alors que la SCSE était de nature non partisane (explicite dans sa constitution). Il faut se rappeler que la création de l'ASDEQ coïncide avec l'élection du Parti Québécois en 1976. À l'heure actuelle, Robert Lacroix considère que l'ASDEQ est dominante en ce qui concerne les enjeux économiques courants et qu'elle est une association à l'identité claire et très vigoureuse avec un avenir assuré.

ENCADRÉ 4 (suite)

Nous avons finalement abordé la question de l'avenir de la SCSE. Pour Robert Lacroix, cet avenir est beaucoup moins assuré que celui de l'ASDEQ. Il croit que l'internationalisation du corps professoral de la majorité des départements d'économie québécois posera sûrement des problèmes de relève à la SCSE, mais que c'est une excellente nouvelle pour la société québécoise, un signe que ses universités sont capables d'attirer d'excellents candidats de l'extérieur, un signe de rayonnement et de réputation à l'international.

En 1985, la SCSE, après un quart de siècle, quitte le giron de l'ACFAS. Il faut dire que les relations entre les deux associations n'ont pas toujours été au beau fixe¹⁶. En entrevue (encadré # 5), Louise Séguin-Dulude, qui présidait la SCSE à l'époque, m'a raconté ce qui s'était passé. La décision de tenir ses assises annuelles indépendamment du cadre de l'ACFAS a provoqué un certain remous à la SCSE¹⁷. Un certain nombre d'économistes, surtout affiliés à l'Université de Montréal, ont exprimé la crainte de voir les économistes s'isoler des autres sciences sociales. La nouvelle indépendance de la SCSE lui a toutefois permis de changer de format. Par exemple, la formule « Villégiature » fut introduite par Pierre Fortin en 1988 au Manoir du Lac Delage. L'expérience fut répétée à cinq reprises dans les années quatre-vingt-dix (1989, 1990, 1992, 1995, 1996) puis à trois reprises dans la seconde moitié des années deux mille (2005, 2008 et 2009). Deux facteurs sont entrés en ligne de compte dans le choix de la formule : le coût, typiquement plus élevé dans un endroit de villégiature, et l'affiliation avec l'ASDEQ pour la tenue du congrès annuel dans les années deux mille. À cause de sa grande taille, l'ASDEQ tient ses assises annuelles dans de grands hôtels de Montréal, de Québec ou de l'Outaouais.

16. Par exemple, l'orage déclenché par la décision unilatérale de l'ACFAS une dizaine d'années auparavant (1973) de déplacer le congrès d'octobre à mai, ce qui posait un problème aux sciences sociales à cause de la proximité du congrès des sociétés savantes canadiennes en début juin. Il y eut des rencontres entre économistes et politologues, qui ont finalement décidé de passer par-dessus leur mécontentement en reconnaissant que « l'ACFAS avait fourni un cadre permettant de se regrouper dans des associations canadiennes-françaises fortes faisant contrepoids aux associations nationales anglaises. »

17. Comme le montre le résultat du vote sur la proposition de dissociation à l'assemblée générale de la SCSE du 22 mai 1985 : 19 pour; 7 contre; 7 absentions.

ENCADRÉ 5

LOUISE SÉGUIN-DULUDE

LOUISE SÉGUIN-DULUDE,
Présidente de la SCSE 1985-86;
M.A. Université de Toronto 1967
et Ph.D. Université de Montréal 1975;
Professeur 1969-1977 à l'Université du
Québec à Montréal et 1977-2007
à HEC Montréal.
Entrevue à Longueuil le 28 juillet 2011.



Louise Séguin-Dulude fut la deuxième femme à accéder à la présidence de la SCSE, ayant suivi immédiatement la première, Lise Salvat-Bronard, de regrettée mémoire¹⁸. Je lui ai demandé son opinion sur la place des femmes dans la profession d'économiste et à la SCSE. Louise Séguin-Dulude croit qu'il n'y a jamais eu de discrimination. Plusieurs signaux à cet effet : la présidence deux fois de suite à des femmes en 1984 et 1985; pas de surreprésentation au poste traditionnellement plus féminin de secrétaire-trésorier¹⁹; et surtout, une femme présidente par décennie en moyenne correspond à la proportion des femmes professeurs d'économie au Québec. Elle trouve toutefois quelque peu surprenant que, grosso modo, 50 % des étudiants soient des femmes au premier et au deuxième cycles mais beaucoup moins au doctorat et dans le corps professoral. En réfléchissant à voix haute, Séguin-Dulude a l'impression que c'est possible que l'économie soit perçue comme quelque chose de « trop froid » pour les femmes : la plus calculatrice, la plus mathématique, la moins humaine des sciences sociales.

Comme elle était la présidente au moment où la SCSE a quitté le giron de l'ACFAS après un quart de siècle, je lui ai demandé ce qui s'était passé. Elle se rappelle que la raison fondamentale était la localisation des congrès : l'obligation de suivre l'ACFAS souvent dans de petites villes de régions éloignées (en 1985, l'expérience de Chicoutimi avait été plutôt mauvaise : problème sérieux de capacité d'accueil; pas assez de taxis, de restaurants, de chambres d'hôtel pour quelques milliers de congressistes). On pensait que les assises annuelles de la SCSE seraient plus fructueuses comme échanges informels et prises de contact si elles pouvaient avoir lieu dans des endroits plus conviviaux. Mais la goutte d'eau qui fit déborder le vase fut la prise de conscience, lors

18. Il y en a eu trois autres par la suite : Denyse Dagenais en 1994, Emanuela Cardia en 2008 et Lynda Khalaf en 2012.

19. De fait, je suis la seule femme à l'avoir occupé pendant trois ans.

ENCADRÉ 5 (suite)

d'une réunion de représentants de sciences sociales de l'Université de Montréal (science politique, sociologie, science économique), que l'ACFAS faisait payer plus cher les économistes sans leur fournir d'avantages supplémentaires et tout en leur octroyant moins de subventions²⁰. Séguin-Dulude se souvient que l'attitude cavalière de l'ACFAS l'avait choquée : l'anomalie existait depuis des années sans que l'ACFAS n'ait offert d'explication ou d'excuse. Lorsque la décision de se retirer fut prise, il y eut des protestations de certains membres de la SCSE qui déploraient la perte de contact avec les chercheurs des autres sciences sociales et qui craignaient que les économistes s'isolent. Louise Séguin-Dulude est d'accord sur le principe, mais souligne que, dans les faits, il y avait très peu de contacts interdisciplinaires lors des congrès annuels et qu'en revanche les économistes y gagnaient en contacts plus étroits entre eux.

Interrogée sur les relations entre la SCSE et l'ASDEQ, Louise Séguin-Dulude considère très sain d'avoir deux organisations indépendantes pour ne pas mettre de pression sur celle qui doit être responsable d'être à la fine pointe du développement scientifique de l'économie. Les fonctionnaires et autres économistes professionnels ont une autre mission et ont besoin de réponse à des questions plus pratiques, plus d'actualité. Cela ne les empêche pas d'inviter fréquemment des professeurs d'université à intervenir dans leurs panels. Elle se souvient de l'avoir été à la fin des années soixante-dix et dans les années quatre-vingt, en particulier à l'occasion de ses études sur les économies québécoise et canadienne.

Finalement, je lui ai demandé comment elle entrevoyait l'avenir de la SCSE, en particulier le défi de l'internationalisation du corps professoral au Québec. Comme elle a beaucoup moins fréquenté la SCSE et le monde des économistes depuis la fin des années quatre-vingt-dix au moment où elle a commencé à occuper des fonctions administratives en finance, puis en affaires internationales à HEC, elle n'est pas vraiment au courant. Elle se demande, par exemple, si c'est le cas de tous les départements d'économie du Québec. Lorsqu'elle a animé la table ronde des anciens présidents lors du 50^e anniversaire, il y avait des jeunes dans l'auditoire et elle a tenté de leur donner la parole sur l'avenir. Elle ne les connaissait pas, il s'agissait peut-être d'étudiants. Elle croit que plusieurs nouveaux professeurs d'origine étrangère vont rester ici et s'intégrer au Québec. Il faudrait que la SCSE leur fasse peut-être plus de place, les laisse organiser des séances, inviter des conférenciers. L'attraction vient beaucoup de la même génération. Elle se souvient qu'elle avait commencé à fréquenter la SCSE parce que d'autres de son âge le faisaient. Bref, elle se dit mal placée pour juger après onze ans d'absence, mais garde un certain optimisme.

20. On peut lire dans le procès-verbal du CA de la SCSE du 15 juin 1984 que pour les économistes, le tarif était de 15 \$ par membre alors que pour les autres sciences sociales, il était de 10 \$.

Autre signal du renforcement de son caractère d'organisation prônant la recherche de haut niveau, la SCSE institue le Prix de la SCSE en 1982. Le premier lauréat est le regretté Marcel Dagenais; depuis 2001, le prix porte son nom en son hommage. Ce prix est accordé à tous les trois ans à un chercheur chevronné pour sa production scientifique des cinq dernières années, dont une partie significative est en français – ce qui, par la force des choses, devra être interprété de façon très large dès le début –. La liste des lauréats est en annexe A.4. Quelques années plus tard, en 1986, la SCSE crée un autre prix, cette fois pour le meilleur article depuis trois ans publié dans *L'Actualité économique* et provenant d'une thèse ou d'un mémoire, le Prix de L'Actualité économique²¹. Dans la même foulée, dans les années quatre-vingt-dix, la SCSE se lance dans la publication d'une collection d'ouvrages de synthèse à partir de numéros spéciaux de *L'Actualité économique*. Le premier de la collection, *Incertain et Information* (1990), fut édité par Georges Dionne. Suivront trois autres : *Macroéconomie* (1993), édité par Pierre Malgrange et Lise Salvas-Bronsard, *Économétrie appliquée* (1997), édité par Christian Gouriéroux et Claude Montmarquette, et finalement, *Économie publique* (2000), édité par Nicolas Marceau, Pierre Pestieau et François Vaillancourt.

En résumé, à partir de 1973, la SCSE et son congrès se conforment au modèle tout à fait conventionnel des regroupements scientifiques régionaux d'économistes. Rien ne les distingue des congrès de la CEA ou de l'AEA, sauf la langue de présentation qui reste le français (les textes eux sont très souvent en anglais, et probablement de plus en plus avec le temps). C'est ce que m'ont affirmé plusieurs économistes, par exemple John Galbraith, qui s'y est joint à son arrivée au Québec et à l'Université McGill en 1987 (voir encadré # 7). Les professeurs d'économie des grands départements francophones du Québec en sont les piliers – comme le montre le graphique 2, ou, plus en détails, le tableau A.3 de l'annexe. Ces professeurs sont encore en majorité d'origine québécoise, mais, alors que la génération précédente avait été formée en Europe, celle-ci a obtenu son Ph.D. en Amérique du Nord, très souvent aux États-Unis ou au Canada anglais²².

3. PHASE III. LA SCSE À LA CROISÉE DES CHEMINS : 1997-2009

La coupure entre les phases I et II était nette à tous égards : dans la taille et le format des congrès annuels, dans la taille et la formation du corps professoral québécois, dans le type d'approche méthodologique. Ce n'est pas le cas entre les phases II et III. Il y a toutefois des changements importants, certains de nature quantitative et d'autres davantage qualitatifs ou même impressionnistes. En 1997,

21. Depuis 2007, le prix est financé par la Fondation Denyse et Marcel Dagenais, fondation mise sur pied par Denyse Dagenais pour succéder à celle qu'avait créée Marcel Dagenais, le promoteur de ce projet, pour encourager la relève, en 1985.

22. Selon Fortin (2000 : 70), avant 1970, 80 % avaient étudié en Europe; après 1970, 80 % en Amérique du Nord. Il est important d'ajouter qu'il y avait une présence significative de professeurs d'origine étrangère dans les départements francophones québécois avant 1970, mais, je dirais, provenant largement de l'Europe francophone.

la taille du congrès annuel fait un bond remarquable : 92 communications comparativement à une cinquantaine entre 1979 et 1996. Depuis ce temps, sa taille est restée entre 80 et 105 communications, à une exception près : 68 en 2002 (voir le tableau 1 ou le graphique 1). Contrairement au bond précédent entre les phases I et II dans les années soixante-dix, celui-ci semble en bonne partie attribuable à une hausse majeure de la participation « hors Canada », en très grande partie française. Des doigts d'une main avant 1997, le nombre de communications d'auteurs français passe à 18-20 par année, atteignant certaines années la trentaine. Il représente une proportion de quelque 30 % des communications à chaque congrès depuis. Certains comme Jean-Yves Duclos et John Galbraith – les deux présidents des années deux mille interviewés dans les encadrés # 7 et #8 – y voient une preuve du rayonnement de la SCSE hors frontières. Il serait sûrement intéressant de creuser un peu la question : pour qui au juste en France et pourquoi la SCSE est-elle devenue plus attrayante? Je me contenterai ici de souligner le fait.

Une autre caractéristique de cette phase récente est le grand nombre de présentateurs étudiants. Le sujet est, bien sûr, délicat. Il est certainement souhaitable pour toute association scientifique d'attirer des étudiants aux cycles supérieurs et de former une relève qui, elle, a tout à gagner à ces occasions d'interaction avec des chercheurs réputés et expérimentés. Toutefois, un certain malaise peut naître si la proportion d'étudiants présentateurs est trop élevée. Que veut dire au juste « trop élevée »? C'est très difficile, sinon impossible, à déterminer, surtout en l'absence de comparables comme les congrès de la CEA ou de l'AEA, ou même dans le temps à l'intérieur de la SCSE.

Le problème vient du fait que les présentateurs ne sont pas identifiés dans les programmes des congrès de la SCSE, sauf pour trois années récentes. Il est par conséquent impossible d'obtenir un portrait statistique historique. Lorsque j'ai constaté qu'entre 2006 et 2008 les programmes ne rapportaient qu'un seul nom pour chaque communication, celui du présentateur, j'ai pensé être capable d'estimer la proportion d'étudiants présentateurs en mettant ce renseignement en regard de l'information sur le statut d'étudiant dans les données d'inscription. Cela ne s'est pas avéré possible, car, pour des raisons qui m'échappent, les données sur le statut des participants ne semblent pas totalement fiables. Je peux seulement fournir une borne inférieure : la proportion des présentateurs identifiés comme étudiants est d'au moins 39 % en 2006, 34 % en 2007 et 30 % en 2008²³. J'ignore toutefois si elle est beaucoup plus élevée qu'avant ou qu'ailleurs. Si c'était le cas, cela pourrait peut-être poser un problème d'incitatifs, en particulier pour les nouveaux professeurs dans les universités du Québec : sont-ils assurés de retrouver leurs pairs en fréquentant les congrès de la SCSE?

23. Pour chacune des trois années, j'ai réparti les présentateurs en trois catégories : étudiants (à partir des statuts de membres à l'inscription); professeurs ou chercheurs dans des organisations gouvernementales ou centres de recherche (à partir de mes connaissances complétées par des recherches web); et inconnus (pour tous les autres). Or, cette catégorie résiduelle représente autour de 25 % du total pour chaque année. Sans ressources, il n'était pas possible de faire une recherche plus systématique pour les identifier. Voilà pourquoi je parle de « borne inférieure ».

ENCADRÉ 6

PIERRE FORTIN

PIERRE FORTIN, Président de la SCSE 1988-89; Ph.D. Université de Californie Berkeley 1975; Professeur à l'Université de Montréal, à l'Université Laval, puis à l'UQAM depuis 1988. Entrevue le 4 juillet 2011.



C'est sous la présidence de Pierre Fortin que le congrès de la SCSE s'est tenu pour la première fois dans un endroit de villégiature, le Manoir du Lac Delage en 1988. Je lui ai demandé pourquoi. Sa réponse est simple : la sortie de la SCSE du cadre de l'ACFAS en 1986 a rendu possible de tenir un congrès dans un environnement plus convivial. Il voyait souvent ailleurs que des congrès se tenaient dans des sites plaisants qui facilitaient les rapprochements et les échanges entre les participants²⁴.

Pierre Fortin ayant présidé les deux associations canadiennes d'économique (la SCSE en 1988-89; la CEA en 1995-96), je l'ai interrogé sur les relations entre les deux. Tout comme Bernard Bonin, il m'a répondu qu'il n'y en avait aucune. Les deux vont leur chemin séparément : la CEA avec sa grande taille et son fractionnement par champ; la SCSE avec sa taille plus modeste, plus humaine. Nous avons aussi parlé de la confusion ressentie, en particulier par les plus jeunes professeurs d'économie au Québec, entre SCSE et ACE/CEA. Il croit qu'on devrait peut-être modifier l'appellation de la SCSE pour ce qu'elle est vraiment, c.-à-d. la SCFE : « Société canadienne-française d'économique ».

Comme Pierre Fortin a également été actif à l'ASDEQ, nous avons aussi abordé la question des relations entre la SCSE et l'ASDEQ, qui au début étaient plutôt orageuses. Il croit que c'est chose du passé. Il voit la présence de deux associations, une scientifique et l'autre professionnelle, comme tout à fait normale puisque les économistes professionnels ont des intérêts et des besoins complètement différents. D'après sa perception, les gens de l'ASDEQ respectent ceux de la SCSE pour ce qu'ils sont. Il est évident que leurs assises sont beaucoup plus solides que celles de la SCSE : il y aura toujours des centaines d'économistes professionnels qui voudront se rencontrer pour discuter des grands enjeux socio-économiques et entendre des conférenciers de marque.

24. Depuis ce temps, le congrès s'est déroulé à huit autres reprises dans un tel environnement; la formule semble être d'alterner avec des hôtels de Montréal ou de Québec et plus rarement des universités. Voir le tableau 1.

ENCADRÉ 6 (suite)

Finally, nous avons discuté du défi pour l'avenir de la SCSE que pose l'internationalisation du corps professoral de plusieurs départements d'économie du Québec. Est-ce que cette tendance va entraîner un affaiblissement du sentiment d'appartenance à la SCSE? Pierre Fortin le croit. Il y voit une analogie avec le monde du sport professionnel où il y a deux modèles de développement : celui de l'équipe du F.C. Barcelone qui recrute des candidats de partout, les forme sur place et y puise son bassin de joueurs, ce qui produit des gens avec une identité locale très forte. À l'autre extrême, il y a le Canadien de Montréal qui n'a presque plus de joueurs québécois.

En économie, l'internationalisation est plus avancée à l'Université de Montréal, mais a gagné en partie les autres départements francophones québécois. Pierre Fortin dit vivement favoriser la diversité des origines dans les départements et ses avantages au niveau de la compétitivité mondiale. Toutefois, il souligne que la formule présente un réel défi d'enracinement, car le Québec et le Canada sont des régions périphériques en Amérique et donc souvent servent de « voie de passage ».

Tout est une question d'équilibre. Il se demande quelle est la limite acceptable du taux de roulement du personnel professoral dans un département d'économie : les « portes tournantes » sont-elles une bonne stratégie de développement? Il y a certainement plusieurs cas d'enracinement très bien réussi de collègues venus de l'étranger et, bien sûr, le roulement est aussi le fait de collègues d'origine canadienne. Mais il est temps de cesser d'occulter le problème et de nous demander plutôt comment le gérer, comment faire en sorte que notre participation au jeu compétitif ne détruise pas la stabilité et les autres qualités requises d'un département universitaire performant.

Pour Pierre Fortin, une conséquence sérieuse est que les étudiants ont un accès limité aux connaissances de pointe sur le Canada dans les domaines des applications et de la politique économiques. Le Canada est souvent perçu comme une économie de seconde importance et n'intéresse guère la plupart des éditeurs de revues scientifiques où nos chercheurs doivent publier pour obtenir des promotions. En conséquence, ces derniers travaillent beaucoup plus sur l'économie américaine et la connaissent beaucoup mieux que l'économie canadienne. Les contribuables québécois qui paient des dizaines de millions de dollars en salaires à ces professeurs chaque année seraient en droit de s'attendre à ce que l'on forme des économistes qui, en plus de maîtriser la théorie économique, connaissent l'économie canadienne et québécoise aussi bien que les économies étrangères. Il y a des programmes comme l'initiative de libération des données de Statistique Canada qui, en rendant disponible aux chercheurs de riches banques de données canadiennes sur toutes sortes de sujets, réduisent le coût de faire de la recherche sur l'économie canadienne, mais le problème fondamental de l'ignorance relative de l'économie canadienne dans la recherche et dans l'enseignement demeure.

Cela nous amène à une autre question épineuse. Les professeurs d'économie des grands départements francophones du Québec ont toujours été le noyau de la SCSE. Est-ce encore le cas? Il est clair que la relève est de plus en plus composée de jeunes professeurs non seulement doctorants d'universités étrangères comme avant, mais eux-mêmes d'origine étrangère. D'une part, bien sûr c'est une excellente nouvelle et un signal de rayonnement international et du pouvoir d'attraction des universités québécoises, comme le fait remarquer Robert Lacroix dans l'encadré # 4. D'autre part, c'est aussi un réel défi d'enracinement, comme le souligne Pierre Fortin en encadré # 6 qui le compare à celui du Canadien de Montréal. On peut penser que le sentiment d'appartenance à la SCSE est et sera plus faible pour cette nouvelle génération d'universitaires.

Et en plus, le pouvoir d'attraction et la pertinence de la SCSE sont aussi remis en question par la montée des regroupements plus ciblés à l'intérieur de la discipline : en macroéconomie, en microéconomie, en économétrie, en économie du travail, de la santé, *etc.* Le foisonnement des congrès plus spécialisés – signe que la science économique, après s'être éloignée historiquement des autres sciences sociales, se divise maintenant elle-même en sous-disciplines plus pointues – pose un autre énorme défi à la SCSE, un défi qu'elle partage cette fois avec tous les regroupements de type généraliste.

ENCADRÉ 7

JOHN GALBRAITH

JOHN GALBRAITH, Président de la SCSE 2004-05; Ph.D. Université d'Oxford 1987; Professeur à l'Université McGill depuis 1987. Entrevue réalisée le 5 juillet 2011 à Montréal



John Galbraith fut le second des trois présidents provenant d'une université anglophone, en l'occurrence l'Université McGill (après John McCallum en 1990 et avant Russell Davidson en 2010). Je lui ai donc demandé, il va de soi, ce que représente la SCSE pour les économistes de départements anglophones québécois.

Il a commencé par me donner une réponse personnelle. Sa motivation principale était d'ordre professionnel, c'est-à-dire qu'il retrouvait à la SCSE

ENCADRÉ 7 (suite)

des économètres de très haut niveau qui partageaient ses intérêts de recherche. Comme il avait appris le français à l'école secondaire en Ontario, il était capable de comprendre les communications, d'en faire et d'échanger même si c'était pas mal ardu, surtout pour les termes techniques. Cela a pu être différent pour d'autres tels que John McCallum ou Steve Ambler ou Bryan Campbell puisqu'ils avaient œuvré dans un milieu francophone à l'UQAM ou à l'Université de Montréal.

Il croit toutefois que la SCSE servait aussi de lieu de familiarisation et d'intégration à l'univers universitaire québécois pour les professeurs d'économie anglophones bilingues. Ce fut son cas ainsi que celui de ses collègues à McGill, comme Robert Cairns, Mary MacKinnon ou Vicky Zinde-Walsh.

John Galbraith est d'avis qu'on peut être très actif et en demande sur la scène internationale et fréquenter la SCSE. Il me fait remarquer que plusieurs de nos collègues le faisaient. Il n'est pas étonné que le congrès annuel de la SCSE soit connu en France : ces universitaires – professeurs et doctorants – veulent voir le Québec et échanger avec les économistes œuvrant au Québec, qu'ils connaissent de réputation.

Pour lui, le rôle d'associations régionales comme la SCSE est d'être un lieu de rencontres physiques, de discussions, de nouvelles idées, d'informations sur ce que les autres font. Lorsqu'il a assisté à son premier congrès de la SCSE à la fin des années quatre-vingt, il a trouvé que c'était un congrès de grande qualité avec la seule différence qu'il se déroulait en français.

Comme aux autres présidents récents, je lui ai demandé comment il entrevoyait l'avenir de la SCSE. Il trouve que c'est bien difficile de faire une prévision; il préfère nous fournir un espoir, celui de la voir continuer à relier sur une base régulière les différentes entités universitaires (qui ne sont pas des îles). Il souhaite que les nouveaux professeurs actuels en bénéficient comme lui-même l'a fait il y a 20 ans.

Il reconnaît cependant qu'il y a une menace à l'horizon car le temps est une ressource très rare et qu'il faut faire des choix entre un grand nombre de congrès intéressants. La concurrence avec les groupes spécialisés plus pointus existe pour toutes les grandes organisations, les généralistes comme la SCSE, la CEA ou l'AEA, mais aussi pour les spécialisées comme l'Econometrics Society. À cause de sa taille considérable, il y a maintenant, au sein de cette dernière, des regroupements spécifiques, autour par exemple des séries chronologiques.

Même s'il trouve qu'une organisation généraliste comme la SCSE reste toujours valable, sa survie n'ira pas de soi, il lui faudra prendre des initiatives pour aller rejoindre les nouvelles générations d'universitaires du Québec et

ENCADRÉ 7 (suite)

d'ailleurs. Il faut une masse critique de jeunes professeurs. Car s'ils ne fréquentent pas la SCSE, c'est dangereux qu'une fois l'habitude perdue, elle reste perdue. Le CA de la SCSE doit continuer de réfléchir aux conditions à créer pour que les jeunes aient le goût d'y aller. Il faut tenter d'inciter les économistes les plus réputés et éminents des universités québécoises à y participer.

Qu'en est-il de la participation des jeunes professeurs à la SCSE? J'ai d'abord cru que ce serait assez simple à mesurer en recoupant les données sur les auteurs des communications à la SCSE avec celles du corps professoral des départements d'économie québécois. Là encore, cela s'est avéré plus compliqué que prévu. Je ne peux que donner une estimation approximative (« au dos d'une enveloppe », comme disent les anglophones) à partir des sites web des cinq principaux départements d'économie francophones. On observe qu'environ la moitié des jeunes professeurs (définis comme les adjoints et les nouveaux agrégés) ont fréquenté la SCSE au moins une fois dans les années deux mille. Cela correspond à la fraction du conseil d'administration actuel (en ce début de 2012) de la SCSE où, sur 12 membres, la moitié ont obtenu leur doctorat au 21^e siècle. Comme le célèbre adage du verre d'eau à moitié plein ou à moitié vide, on peut interpréter ces informations comme une capacité de se réinventer ou une désertion partielle.

ENCADRÉ 8

JEAN-YVES DUCLOS

JEAN-YVES DUCLOS, Président de la SCSE 2005-06; Ph.D. London School of Economics 1993; Professeur à l'Université Laval depuis 1993. Entrevue le 20 juin 2011 à Québec.



Comme Jean-Yves Duclos est le plus récent président interviewé dans le cadre de cet historique, nous avons discuté des défis actuels auxquels fait face la SCSE. Je l'ai tout d'abord interrogé sur la visibilité et l'utilité sociale de la SCSE. Pour Jean-Yves Duclos, tout en préservant son identité scientifique, il serait souhaitable que la SCSE se rapproche de l'ASDEQ davantage qu'elle

ENCADRÉ 8 (suite)

ne l'est maintenant. Il reconnaît toutefois qu'il y a loin d'avoir consensus sur cette position. On pourrait penser à avoir un membre du CA de chaque organisation provenant de l'autre. On pourrait organiser certaines activités conjointes : il donne l'exemple des conférences du CIRPEE et du GREEN de l'Université Laval pour les membres de la section Québec de l'ASDEQ qui connaissent du succès.

Je lui ai aussi posé la question du défi de taille que l'essor substantiel des conférences et regroupements spécialisés (économétrie, travail, macroéconomie, microéconomie, etc.) pose aux associations et à leurs congrès généralistes. Il en est bien conscient. Il me parle de la stratégie de « fédérer » qu'a adoptée la CEA en réponse à ce défi. Elle offre d'abriter ces congrès spécialisés en leur fournissant du soutien logistique et financier. À la SCSE, on ne semble pas vouloir faire de même, fort probablement parce que la taille est insuffisante. On a plutôt choisi de parfois associer les centres et chaires de recherche en leur confiant la responsabilité d'organiser des séances spécialisées à l'intérieur du congrès annuel.

Jean-Yves Duclos pense qu'il faut changer le sentiment d'appartenance à la SCSE. Elle ne peut plus être vraiment la « réunion de famille » qu'elle était dans les années soixante, soixante-dix, quatre-vingt lorsqu'une grande partie de ses membres étaient nés au Québec même s'ils avaient étudié à l'étranger. Elle doit plutôt mettre de l'avant qu'elle est un lieu de connexions organisationnelles, un lieu de réseautage des chercheurs en économie au Québec, comme le CIRPEE ou le CIREQ le font.

Il croit que la langue française peut être un facteur d'attraction comme le montre la hausse, dans la dernière décennie, de la proportion des communications provenant de l'extérieur du Canada, surtout lorsqu'on y ajoute la réputation internationale de plusieurs économistes œuvrant au Québec. Jean-Yves Duclos conclut que la SCSE doit et peut être une « bougie d'allumage » pour intégrer et activer les différents morceaux. Cela ne se fera pas tout seul; il faut des mécanismes structurants pour assurer sa continuité, mais il est assez optimiste que cela se produira.

CONCLUSION

En terminant, permettez-moi de compléter la petite histoire de la SCSE avec trois portraits qui devraient piquer la curiosité de plusieurs d'entre vous, souhaitons-le²⁵. Le premier au tableau 3 est un palmarès « Top 20 » : les 20 écono-

25. Il aurait été fort pertinent de présenter aussi un classique de ce genre d'études, la ventilation par champ ou domaine de la discipline économique. J'ai demandé à Deslauriers et Da Silva de faire une tentative d'une telle compilation à partir de la classification du JEL (*Journal of Economic*

TABLEAU 3

LE PALMARÈS DES TOP20 : ÉCONOMISTES AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE DE COMMUNICATIONS, 1960-2009

	Nombre de communications	Année de la 1 ^{re} communication
Georges Dionne	47	1979
Jean-Marie Dufour	38	1979
Bernard Fortin	27	1980
Jean-Thomas Bernard	26	1976
Denis Bolduc	26	1985
Pierre Lefebvre	25	1980
Jean-Yves Duclos	24	1994
Steve Ambler	20	1986
Marcel Boyer	19	1979
Gilles Grenier	17	1979
Lynda Khalaf	17	1994
Pierre Lasserre	17	1982
Guy Lacroix	16	1991
Pierre Ouellette	16	1983
Louis Phaneuf	16	1979
Michel Truchon	16	1973
Emanuela Cardia	15	1988
Marcel Dagenais	15	1962
Mario Fortin	15	1984
Pierre Mohnen	15	1985

mistes les plus prolifiques aux congrès de l'organisation. Georges Dionne (HEC) remporte facilement la palme avec 47 communications, suivi de Jean-Marie Dufour (Université de Montréal et Université McGill) avec 38. Suivent ensuite avec une vingtaine, Bernard Fortin, Jean-Thomas Bernard, Denis Bolduc et Jean-Yves Duclos de l'Université Laval; Pierre Lefebvre et Steve Ambler de l'UQAM; tous les autres se situant entre 15 et 19²⁶.

Le second portrait est celui de la place des femmes dans ces 50 années de la SCSE. Lors du 25^e anniversaire de la CEA en 1993, Pierre Fortin (1993 : 58) soulignait que la place des femmes en économie – telle que perçue par leur participation aux congrès de la CEA : de 3 % des communications en 1967-74 à 11 % en 1989-92 – était « anormalement » faible. Dans le même numéro spécial, Richard Lipsey (1993 : 71) prédisait dans son article intitulé « *A Crystal Ball*

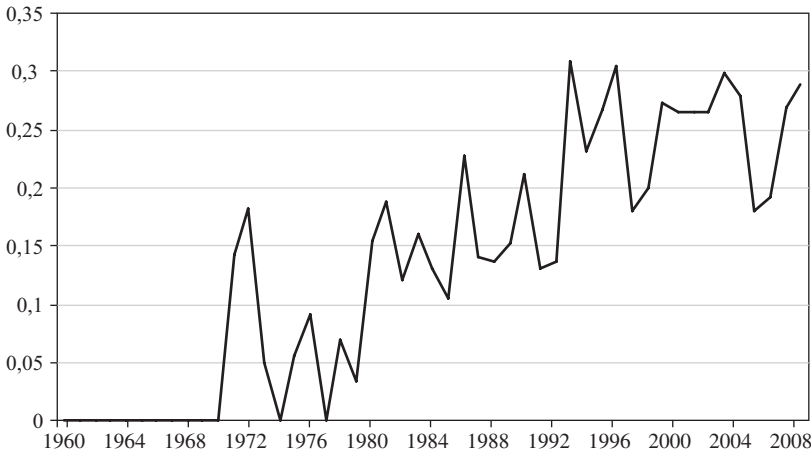
Literature). Comme nous ne disposions que des titres des communications, j'ai finalement jugé trop hasardeux de présenter ces résultats.

26. Ces professeurs d'économie ont été identifiés comme un des auteurs du texte de la communication; ils n'en étaient pas nécessairement les présentateurs.

Applied to Canadian Economics » que cela changerait dans les années à venir. Il annonçait que « *women will play an increasing role in all aspects of Canadian economics* », ajoutant : « *I trust the low level of the female-economist participation rate noted by Fortin... are just early points on a logistic curve* ». Cette prévision s'est réalisée en ce qui concerne la SCSE. À partir des prénoms – donc une borne inférieure puisque plusieurs auteures sont identifiées seulement par les initiales de leur prénom, exclues ici –, la graphique 4 montre l'évolution de la place des femmes comme présentatrices ou auteures de communications à la SCSE. Les femmes sont totalement absentes dans la première décennie des années soixante. La première à présenter une communication est Julie Laureyssens²⁷. Mais la vraie pionnière est Lise Salvas-Bronsard, qui sera aussi la première femme à occuper la présidence de la SCSE en 1984-85. Dans les années soixante-dix, il y a encore très peu de communications par des femmes économistes (10 sur 160 : 6 %), la moitié étant dues à Lise. À partir des années quatre-vingt, la présence des femmes s'accroît pour en venir à compter pour plus de 20 % dans les deux dernières décennies²⁸.

GRAPHIQUE 4

LA PLACE DES FEMMES AUX CONGRÈS DE LA SCSE : EN % DES COMMUNICATIONS, 1960-2009



Finalement, le troisième portrait est dessiné au tableau 4. Il montre la place des diverses institutions, en particulier de chacune des universités québécoises (et de l'Université d'Ottawa), à la SCSE au moyen de quatre indicateurs. Les deux premiers

27. Sans identification de son affiliation, ce sera sa seule présence à la SCSE; sa communication s'intitulait « Les banques mixtes et la Révolution industrielle en Belgique (1822-1850) ».

28. Ce qui correspond grosso modo à la proportion des femmes dans le corps professoral qui est actuellement de 18 % pour l'ensemble des cinq plus grands départements d'économie francophones québécois.

TABLEAU 4

LA PLACE DE DES DIVERSES INSTITUTIONS À LA SCSE : 4 INDICATEURS

	Présidences SCSE		Secrétaires-trésoriers		Communications		Présidences séances	
	(en années)	%	(en années)	%	(en nombre)	%	(en nombre)	%
U. de Montréal	14	29	7	14	382	16,7	124	16,1
U. Laval	15	31			347	15,2	148	19,2
UQAM	6	12			252	11	105	13,6
HEC	8	16	24	48	182	8	98	12,7
U. de Sherbrooke	0	0			94	4,1	41	5,3
U. McGill	2	4			62	2,7	35	4,5
U. d'Ottawa	1	2			96	4,2	66	8,5
U. Concordia	0	0			20	0,9	10	1,3
Autres universités québécoises	0	0	3	6	43	2	15	1,9
Autres universités canadiennes	2	4			75	3,3	13	1,7

TABLEAU 4 (suite)

	Présidences SCSE		Secrétaires-trésoriers		Communications		Présidences séances	
	(en années)	%	(en années)	%	(en nombre)	%	(en nombre)	%
Universités étrangères					360	15,8		
Non universitaires								
• au Québec	1	2			86	3,8		
• reste du Canada					277	12		
• [dont Banque Canada]					[105]	[4,6]	35	4,5
• hors Canada					7			
Autres			16	32				
TOTAL	49		50		2283		772	

NOTE : Les affiliations universitaires incluent professeurs et étudiants rattachés à ces universités.

La catégorie « non universitaires » provient dans la presque totalité d'organismes gouvernementaux et paragouvernementaux; quelques auteurs de communications proviennent d'entreprises privées (typiquement des banques).

Les présidences de séances énumérées ci-dessus représentent 90 % du total des 772 séances de 1960 à 2009.

concernent les congrès comme tels : le pourcentage global des communications sur les 50 ans et le pourcentage des présidences de séances. Les deux autres concernent la direction de la SCSE : la proportion des présidents et celle des secrétaires-trésoriers²⁹. On y voit clairement que les piliers de l'organisation ont été les quatre plus grands départements d'économie francophones québécois : ceux de l'Université de Montréal, de l'Université Laval, de l'UQAM et de HEC. Suivent, en termes de participation aux congrès, la Banque du Canada, l'Université de Sherbrooke et l'Université d'Ottawa. Au niveau administratif, c'est à peu près la même chose. L'Université de Montréal et l'Université Laval arrivent en tête pour la proportion de présidents. Fait à souligner, le poste de secrétaire-trésorier, lui, a été occupé par des économistes de HEC pour presque la moitié de la période de 50 ans.

Le but de cet article était de faire une petite histoire de la SCSE. J'ai cru qu'un bilan à ce moment-ci pouvait être utile si ses membres veulent dans quelques décennies célébrer son centenaire. À cet égard, il faudra probablement que les quatre grands piliers de la SCSE que sont les quatre grands départements d'économie francophones du Québec continuent de jouer ce rôle et fassent que la SCSE demeure un puissant pôle d'attraction pour leurs confrères et consœurs des universités du reste du Canada et du monde.

Quant à la participation des jeunes professeurs, peut-être pouvons-nous nous encourager en lisant dans le compte-rendu du président à l'assemblée générale de la SCSE de novembre 1966 que « notre Association ne rejoint pas tous les économistes de langue française; loin de là. Beaucoup de jeunes économistes n'ont pas joint nos rangs prétendant parfois que c'était une association de « vieux »! Et pourtant, ils ont droit à leur point de vue au sein de notre Association et devraient pouvoir y faire ressortir des aspects intéressants de nos problèmes. » Comme le bon vieux dicton le dit : « Plus ça change, plus c'est pareil! »

29. Pour obtenir un portrait plus exhaustif et juste de l'administratif, il aurait fallu compiler tous les membres du conseil d'administration durant ces 50 ans. Cela était faisable, mais aurait exigé des ressources dont je ne disposais pas. Par ailleurs, il faut noter que le nombre total des communications provenant d'une université donnée additionne le nombre de ses étudiants à celui de ses professeurs participants.

ANNEXE

TABLEAU A.1

LISTE DES MEMBRES FONDATEURS DE LA SCSE [A.C.É.]

Janine Badel	
Raymond Beauvais	
Michel Bélanger	
Hélène Bélanger	
Maurice Bouchard	Université de Montréal
Florent Brault (OMI)	
Maurice Carrel	
Marcel Daneau	Université Laval
T.P. Duncan	
Marcel Filiatrault	
Pierre Hamel	
Pierre Harvey	HEC
James Hodgson	Laval
Alain Jubinville	
Émilien Landry	
Charles Lemelin	Université Laval
Jean-Jacques Lemieux	
Armand Leroux	
André Marier	
Jean-Marie Martin	
André Morin	
Roland Parenteau	HEC
André Raynauld	Université de Montréal
Jean-Marc Rousseau	
Livia Thür	Université de Montréal
Otto Thür	Université de Montréal
Rémi Tremblay	

Source : Procès-verbal de l'Assemblée de fondation de l'Association canadienne des économistes, 29 octobre 1960, p. 4.

TABLEAU A.2
MEMBERSHIP DE LA SCSE 1969

UNIVERSITÉS	60	31 %
Laval	19	10 %
Montréal	12	6 %
Sherbrooke	11	6 %
HEC	7	4 %
McGill	1	1 %
autres	10	5 %
GOVERNEMENT	52	27 %
Québec	37	19 %
fédéral	15	8 %
ENTREPRISES	7	4 %
publiques	3	2 %
privées	4	2 %
VARIA	72	38 %
adresses personnelles	59	31 %
organisations diverses	13	7 %
TOTAL	191	100 %

SOURCE : Annexe d'une lettre de André Morin à Otto Thür, 19 septembre 1969. La liste comportait les noms et adresses des membres en date du 8 mai 1969.

NOTE : Les membres universitaires provenaient en majorité des départements d'économie. Neuf des 19 de l'Université Laval; cinq des 11 de l'Université de Sherbrooke et un des 12 de l'Université de Montréal étaient rattachés à des départements autres qu'économie.

TABLEAU A.3 – 1^{RE} PARTIE

RÉPARTITION INSTITUTIONNELLE DES COMMUNICATIONS AUX CONGRÈS SCSE 1960-2009 (CALCULÉE AU PRORATA DES AUTEURS)

	Université de Montréal	Université Laval	UQAM	HEC	Université d'Ottawa	Université Sherbrooke	Université McGill	Réseau Université du Québec	Université Concordia
1960	1,5	2			1				
1961	1,3								
1962	1			2					
1963	2	2,5		1					
1964		5		1					
1965		2		1			1		
1966	3	1		1			3		
1967	1	3				1	1		
1968	3								
1969	3	2,3		1,3					
1970	3	1							
1971	3					1			
1972	4	1			1	4			
1973	5,5	1	6,5						2
1974	3	3,5	2		1		1	3	
1975	2	1		1	1	2	3		
1976	2,5	2,5	2			4			

TABLEAU A.3 – 1^{RE} PARTIE (suite)

	Université de Montréal	Université Laval	UQAM	HEC	Université d'Ottawa	Université Sherbrooke	Université McGill	Réseau Université du Québec	Université Concordia
1977	4,5	1	4	2	0,5	2			
1978									
1979	17	5	2	4	2	1			
1980	9	11	4,5	2,5	2,5	2		3,5	
1981	8	10	5	3		2			
1982	13,2	6	8,5	2,3	1,3		1	1,5	
1983	8	4	4		3	1		4	
1984	8,5	13,5	9,3	2	2	1		3,2	
1985	4,3	10,5	4,5	6,5	0,7	2,3		4,5	
1986	11,7	11,2	6,5	2,5	0,5	1,3		2	1
1987	10,2	4,3	6,8	3	0,5	0,3			
1988	12,2	6,2	10,3	3	5,5	1,3	1	4	1,5
1989	13,0	6,5	6,5	1,5	8	2,5	4		2
1990	8,2	4,5	10,3	3,5	4,5		2	2	2
1991	10,3	8,7	6,5	4	6	2,5	3,5	1	0,5
1992	14,7	5,7	7,7	5,2	2,3	1,5			1
1993	7	13,3	13,8	5,0	4,0	1,5	1	2,5	1

TABLEAU A.3 – 1^{RE} PARTIE (suite)

	Université de Montréal	Université Laval	UQAM	HEC	Université d'Ottawa	Université Sherbrooke	Université McGill	Réseau Université du Québec	Université Concordia
1994	14,8	10,2	4,8	4,5	7,7	1	3	1	1
1995	11,8	17,2	8,0	3,2	2,0	2	3,5	1	
1996	11,8	15,5	5,7	4,3	3,0		5,2		
1997	22,2	16,7	8,8	6,3	1,0	4,7	4		
1998	7,7	18,5	9,3	6,8	1,8	0,3	2		0,5
1999	13,8	14,8	11,5	4,3	4,5	1,5	5,3	2	
2000	12,7	10	7,3	7,3	1,5		2		1,8
2001	6,3	11	1,5	6,5	1	2,5	0,3		0,8
2002	6,7	4,8	11,5	5,8	4	4,5	1,3		0,5
2003	9,2	4,7	6,5	8,8	3,3	1,3	2,8		
2004	4,5	12,8	6,5	10,2		3,8	3,8		
2005	14,0	14,2	6,0	12,3	1	3,8	5,2	0,5	1,5
2006	15	5	15	12	1	6	1	1	
2007	8	17	11	10	3	10	1	3	1
2008	14	12	9	11	12	8		3	1
2009	11,3	13,3	8,8	10	1,3	10			1
	382	347	252	182	96	94	62	43	20

NOTE : En 1992, il y a 5 communications sans auteur identifié; exclues ici.

TABLEAU A.3 – 2^e PARTIE

RÉPARTITION INSTITUTIONNELLE DES COMMUNICATIONS AUX CONGRÈS SCSE 1960-2009 (CALCULÉE AU PRORATA DES AUTEURS)

	Autres universités canadiennes	Banque du Canada	Statistique Canada	Autres Reste du Canada	Autres Québec	Total Hors Canada	Total Reste du Canada	Total Québec	TOTAL
1960				2	0,5		3	4	7
1961	0,3		0,3		4		0,7	5,3	6
1962	1			1	3	1	2,0	6	9
1963					3,5		0,0	9	9
1964					1		0,0	7	7
1965				2	7		2,0	11	13
1966				2	2		2,0	10	12
1967							0,0	6	6
1968					0,5	5,5	0,0	3,5	9
1969	3,3	1				4	4,3	6,7	15
1970					2		0,0	6	6
1971	1				1	1	1,0	5	7
1972	1						2,0	9	11
1973	1			1,5	1	1,5	2,5	16	20
1974					3	0,5	1,0	15,5	17
1975	1	1		2	4		5,0	13	18
1976	5			2	1	3	7,0	12	22

TABLEAU A.3 – 2^E PARTIE (suite)

	Autres universités canadiennes	Banque du Canada	Statistique Canada	Autres Reste du Canada	Autres Québec	Total Hors Canada	Total Reste du Canada	Total Québec	TOTAL
1977					1	1	0,5	14,5	16
1978									
1979	2	3	1	3	2	1	11	31	43
1980	1	4	8	5	2	3	20,5	34,5	58
1981	2		2	9	3	1	11,0	33	45
1982		3	1	8	6,7	0,5	13,3	39,2	53
1983		1	1	2	4	1	7,0	25	33
1984	1		3	4	2	0,5	10,0	39,5	50
1985	2,5		1,3			0,8	5,5	31,7	38
1986	1			5	1,5	2,8	6,5	37,7	47,0
1987	1		1	2,8	2	3,0	5,3	26,7	35
1988	1	1		8,5		1,5	17,0	38,5	57
1989	2	1	0,5	6		4,5	17,5	36,0	58
1990	2			3,5	2	1,5	10,0	34,5	46
1991	1		1,5	4,5	0,5	1,5	13,0	37,5	52
1992	3,3	2		2,2		2,5	9,8	35,7	48,0
1993	4	3	3,3			7,0	15,3	43,6	66,0

TABLEAU A.3 – 2^e PARTIE (suite)

	Autres universités canadiennes	Banque du Canada	Statistique Canada	Autres Reste du Canada	Autres Québec	Total Hors Canada	Total Reste du Canada	Total Québec	TOTAL
1994	3	1	4	5,5	1	5,5	20,2	42,3	68,0
1995	1	1	1	1,5		2,8	6,5	46,7	56,0
1996	0,8	2	1	0,5	4,2	2,0	7,3	46,7	56,0
1997	1	5	3	2,5	1	15,8	12,5	63,7	92,0
1998	3,5	3	1	6,5	0,5	21,5	15,8	45,7	83,0
1999	4,3	7,3		6,7	2	26,8	22,8	55,3	105,0
2000	1	3,8		7,5	4,5	28,5	13,8	45,7	88,0
2001	1,5	4		4,5	7,5	31,5	11,0	36,5	79,0
2002	0,5	5	2	2,5	0,5	18,3	14,0	35,7	68,0
2003	4,5	9	3	3	1	25,8	22,8	34,3	83,0
2004	2,2	9,2	0,5	5,3	2	16,2	17,2	43,7	77,0
2005	2,7	8,8	1,2	0,3	0,7	31,8	14,0	58,2	104,0
2006	3	3	1	1		30,0	9,0	55	94,0
2007	3	12		5	1	19,0	23,0	62	104,0
2008	3	7	1	2		21,0	25,0	58	104,0
2009	2	3,7	1			20,5	8,0	54,5	83,0
	74	105	44	130	86	367	448	1467	2283

NOTE : En 1992, il y a 5 communications sans auteur identifié; exclues ici.

TABLEAU A.4

LISTE DES LAURÉATS DU PRIX MARCEL-DAGENAIS, 1982-2009
(affiliation universitaire au moment du prix)

Marcel G. Dagenais	Université de Montréal	1982
Marcel Boyer	Université de Montréal	1985
Jean-Marie Dufour	Université de Montréal	1988
Georges Dionne	Université de Montréal	1991
Pierre Perron	Université de Montréal	1994
Bernard Fortin	Université Laval	1997
Jean-Marie Dufour	Université de Montréal	2000
Éric Renault	Université de Montréal	2003
Jean-Yves Duclos	Université Laval	2006
Jean-Marie Dufour	Université McGill	2009

SOURCE : Site web de la SCSE

BIBLIOGRAPHIE

- BERNSTEIN, M.A. (2008) « A Brief History of the American Economic Association », *American Journal of Economics and Sociology*, 67(5) : 1007-1023.
- BONIN, B. (1981) « Une mesure de notre taille » *L'Actualité économique*, 57(3) : 278-286.
- DUPRÉ, R., Y. Gagnon, P. Lanoie (2000) « D'une revue d'affaires à une revue d'économique : 75 ans dans le vie de *L'Actualité économique* », *L'Actualité économique*, 76(1) : 9-36.
- FORTIN, P. (1984) « La recherche économique dans les universités du Québec français : les sources de rupture avec le passé et les défis de l'avenir », *Continuité et rupture*, vol. 1, *Les sciences sociales au Québec*, GH Lévesque et al (éd) Presses Université de Montréal, p. 161-171.
- FORTIN, P. (1993) « Where we were, Where we are : The First Eight CEA Meetings and the Last Four » *Canadian Journal of Economics*, XXVI(1) : 56-69.
- FORTIN, P. (2000) « Les étapes de la science économique au Québec : démarrage, construction et maturité » *L'Actualité économique*, 76(1) : 67-73.
- LIPSEY, R. (1993) « A Crystal Ball Applied to Canadian Economics » *Canadian Journal of Economics*, XXVI(1) : 70-76.
- NEILL, R. et G. Paquet (1993) « L'économie hérétique : Canadian Economics before 1967 » *Canadian Journal of Economics*, XXVI(1) : 3-13.
- PAQUET, G. (1989) « Le fruit dont l'ombre est la saveur : réflexions aventureuses sur la pensée économique au Québec » dans *La pensée économique au Québec français. Témoignages et perspectives*, sous la direction de G. PAQUET. ACFAS, p. 329-360.
- PAQUET, G. (2000) « Réflexions iconoscopiques sur la pensée économique au Québec français » *L'Actualité économique*, 76(1) : 51-66.
- RAYNAULD, A. (1984) « Continuité et rupture dans l'évolution de la pensée économique au Québec » *Continuité et rupture*, vol 2, *Les sciences sociales au Québec*, GH LÉVESQUE et al (éd.), Presses Université de Montréal, p. 385-396. Repris en édition électronique par Classiques UQAC.ca document numérique produit par Jean-Marie Tremblay.